



# Assemblée générale

Soixante et unième session

Documents officiels

**12<sup>e</sup>** séance plénière

Mercredi 20 septembre 2006, à 10 heures  
New York

*Président :* M<sup>me</sup> Al-Khalifa ..... (Bahreïn)

*La séance est ouverte à 10 h 10.*

## Allocution de M. Hamid Karzai, Président de la République islamique d'Afghanistan

**La Présidente** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique d'Afghanistan.

*M. Hamid Karzai, Président de la République islamique d'Afghanistan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hamid Karzai, Président de la République islamique d'Afghanistan, et de l'inviter à prendre la parole.

**Le Président Karzai** (*parle en anglais*) : Chaque année, en nous réunissant sous ce toit, nous rendons hommage à la clairvoyance de nos prédécesseurs qui, en créant l'ONU, ont su envisager l'unité des nations. Aujourd'hui, l'Assemblée consacre cette vision : celle de notre interdépendance en tant que membres d'une communauté unique de nations. Cette vision est très vivace en Afghanistan, où nos problèmes passés et nos réalisations récentes sont, pour une grande part, liés au monde extérieur.

La dernière fois que j'ai pris la parole devant l'Assemblée, en 2004, j'ai évoqué les remarquables

progrès réalisés par l'Afghanistan depuis 2001. Aujourd'hui, nous continuons d'engranger les succès. Au cours des deux dernières années, nous avons continué de faire des progrès importants et réalisé les principaux objectifs de l'après-guerre. Des millions d'Afghans ont participé à deux élections générales, une pour élire le président et une autre pour élire le parlement. Avec l'inauguration de notre Assemblée nationale, l'année dernière, les trois pouvoirs d'un état démocratique ont ainsi été établis. Nous avons continué de construire écoles et hôpitaux et de créer des emplois. Nos échanges commerciaux dans la région et au-delà connaissent une croissance très rapide. L'activité industrielle s'enracine graduellement. C'est ainsi que depuis 2002, le revenu par habitant a doublé.

Au début de l'année, à la Conférence de Londres, notre gouvernement a présenté la Stratégie nationale du développement de l'Afghanistan pour les cinq prochaines années. La communauté internationale a approuvé cette stratégie. L'Afghanistan et ses partenaires internationaux ont également conclu un pacte, le Pacte pour l'Afghanistan, qui offre le cadre d'une coopération internationale continue avec l'Afghanistan. Par ce pacte, les Afghans s'engageaient en faveur d'un Afghanistan stable et prospère, dans un état de droit, régi par une bonne gouvernance et les droits de l'homme. En retour, la communauté internationale promettait une assistance politique, militaire et financière continue à long terme.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Je n'ai malheureusement pas que de bonnes nouvelles à annoncer. Au cours de l'année écoulée, nos efforts pour bâtir un Afghanistan stable, prospère et démocratique ont aussi connu des revers. Le terrorisme a repris, du fait que des terroristes se sont infiltrés à l'intérieur des nos frontières pour renforcer leur campagne meurtrière contre notre peuple. Le terrorisme voit dans la prospérité du peuple afghan sa défaite ultime. C'est pourquoi, nos écoles et nos hôpitaux sont brûlés, nos oulémas, nos enseignants et nos médecins assassinés. C'est pourquoi, aujourd'hui 200 000 élèves et étudiants qui allaient encore en classe il y a un an ne peuvent plus s'y rendre aujourd'hui.

Par ailleurs, 27 cas de poliomyélite, cette maladie des enfants, sont à déplorer cette année, contre quatre cas seulement en 2005. Ils ont tous été constatés dans le sud du pays, là où les terroristes empêchent les enfants d'être vaccinés et soignés.

Les terroristes sont prêts à traverser n'importe quelle frontière et à commettre des actes de violence horribles pour empêcher l'Afghanistan de réussir dans son entreprise. Ils veulent faire échec à la volonté collective de la communauté internationale d'aider à la reconstruction de l'Afghanistan. C'est pourquoi, ils décapitent de vieilles femmes, font sauter des mosquées remplies de fidèles et tuent des écoliers en jetant des bombes dans des zones d'habitation. C'est pourquoi, ils assassinent des soldats et civils internationaux venus en Afghanistan pour aider le peuple afghan, comme ces quatre soldats canadiens tués il y a quatre jours alors qu'ils distribuaient des cahiers et des bonbons aux enfants d'un village du Kandahar, ou cet ingénieur turc qui construisait des routes dans le Helmand. Il est évident que si nous ne les controns pas de façon plus décisive, les terroristes continueront de tuer et de causer d'énormes dégâts.

Une chose est sûre : le terrorisme ne provient pas de l'intérieur de l'Afghanistan; l'Afghanistan en est la première victime. Une action militaire en Afghanistan ne nous permettra pas à elle seule d'atteindre notre objectif commun, qui est l'élimination du terrorisme. Nous devons regarder au-delà de l'Afghanistan jusqu'aux sources du terrorisme. Nous devons détruire les sanctuaires terroristes par-delà l'Afghanistan, démanteler les réseaux complexes de la région qui recrutent, endoctrinent, forment, financent, arment et déploient les terroristes. Nous ne devons pas permettre que les courants et entités politiques dans la région puissent faire de l'extrémisme un outil politique.

Notre combat contre le terrorisme est lié aussi à notre combat contre les stupéfiants. La menace des stupéfiants nourrit le terrorisme et menace les fondements mêmes du développement en Afghanistan et, bien entendu, dans la région.

Un ensemble de facteurs – essentiellement, l'absence de conditions de sécurité propices à la lutte contre les stupéfiants, l'absence de tout programme d'ensemble qui permette aux paysans de gagner leur vie autrement et le mouvement clandestin des crédits vers les cultivateurs d'opium – sont à la base du commerce des stupéfiants. L'Afghanistan s'est engagé à lutter contre les stupéfiants et le terrorisme, avec force et détermination, par un ensemble de mesures juridiques et économiques. Nous espérons que la communauté internationale continuera de nous soutenir dans ce combat en nous aidant à fournir à nos agriculteurs d'autres moyens de subvenir à leurs besoins.

Compte tenu du rôle des Nations Unies dans le renforcement de la sécurité mondiale, nous appuyons les recommandations du Secrétaire général en faveur d'une stratégie anti-terroriste d'ensemble et saluons l'adoption récente de la stratégie par l'Assemblée générale.

Nous appuyons également la proposition qui a été faite d'organiser une conférence de haut niveau sur le terrorisme international en vue de parachever le plus rapidement possible le projet de convention globale sur la terrorisme.

L'Afghanistan attache aussi une grande importance aux diverses initiatives qui ont été prises pour encourager l'entente et la coopération entre les civilisations. L'Afghanistan est prêt à apporter sa contribution pour renforcer ces initiatives grâce à sa connaissance et à son expérience de la coopération et de l'interdépendance internationales.

Nous demeurons profondément inquiets devant la montée de l'islamophobie à l'ouest. Cette tendance est de mauvais augure pour l'édification de l'entente et de la coopération entre les civilisations. En tant que nation musulmane, l'Afghanistan s'est engagé non seulement à protéger les intérêts de notre foi sacrée, mais aussi à jeter des passerelles de compréhension et d'amitié parmi les fidèles de toutes les religions.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question de Palestine, est toujours la source d'une profonde inquiétude en Afghanistan. L'Afghanistan appuie vigoureusement la pleine réalisation des droits

du peuple palestinien, y compris son droit à la souveraineté et à un État indépendant de Palestine vivant côte à côte avec l'État d'Israël, dans la paix et la coexistence. L'Afghanistan partage également la douleur du peuple libanais alors qu'il connaît un terrible retour aux souffrances nées de la guerre. Nous espérons que la communauté internationale interviendra et se montrera généreuse pour répondre aux besoins du Liban et lui permettre ainsi de se rétablir.

Enfin, je remercie le Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour le rôle de dirigeant exemplaire qu'il a joué dans la recherche de la sécurité et de la prospérité mondiales. Je le remercie particulièrement de l'intérêt qu'il porte à l'Afghanistan et de son engagement ainsi que de sa contribution à l'édification d'un monde plus sûr.

Je remercie également les membres de la communauté internationale de l'appui sans faille qu'ils ont généreusement accordé à l'Afghanistan au cours de ces cinq dernières années. Je transmets la gratitude du peuple afghan pour les sacrifices que les hommes et les femmes en uniforme d'une quarantaine de pays ont consentis dans leur lutte contre le terrorisme en Afghanistan. Nous honorerons ces sacrifices en restant fidèles à notre volonté d'édifier un Afghanistan sûr, démocratique et prospère, qui contribue au progrès de notre région et à la paix et à la sécurité dans le monde entier.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République islamique d'Afghanistan de sa déclaration.

*M. Hamid Karzai, Président de la République islamique d'Afghanistan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Marin Torrijos, Président de la République de Panama**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Panama.

*M. Martin Torrijos, Président de la République de Panama, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à

S. E. M. Martin Torrijos, Président de la République du Panama, et de l'inviter à prendre la parole.

**Le Président Torrijos** (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord vous dire, Madame, combien le Gouvernement panaméen se félicite de votre élection à la présidence de la soixante et unième session de l'Assemblée générale. Votre carrière professionnelle illustre et votre action remarquable en faveur des droits de la femme vous ont admirablement préparée à conduire nos débats. Je félicite également le Secrétaire général des paroles encourageantes qu'il a prononcées hier. Les applaudissements qui les ont saluées témoignent de la reconnaissance de l'Assemblée générale pour son action au cours des 10 dernières années à la tête du Secrétariat.

Au cours de ces dernières années, nous avons consacré beaucoup de temps et d'efforts à la réforme de l'ONU. Nous ne le faisons que pour une raison bien simple: nous voulons qu'elle fonctionne mieux. Cette aspiration s'appuie sur notre profonde conviction que l'Organisation est indispensable à l'humanité. Les détracteurs de l'Organisation doivent se demander en toute honnêteté ce que serait le monde sans l'ONU et ses institutions spécialisées. Les dirigeants sont observés quotidiennement par leurs peuples et essuient souvent de sévères critiques, mais personne ne pense qu'on pourrait se passer de gouvernements. Nous voulons de meilleurs gouvernements parce qu'ils sont nécessaires, tout comme nous voulons améliorer l'ONU parce que cela est nécessaire. Nous ne pouvons ni ne voulons imaginer un monde sans l'ONU. C'est pourquoi au Sommet de septembre l'année dernière, après de longs débats et des efforts collectifs, nous nous sommes mis d'accord sur une série de réformes concernant le mécanisme des Nations Unies.

Plus que l'aboutissement d'une initiative unique, ce qui est en jeu c'est l'efficacité des Nations Unies dans la mise en œuvre des buts et principes de la Charte. L'Assemblée générale a agi avec diligence dans ce sens et nous nous enorgueillissons tout particulièrement de la décision de créer un Conseil des droits de l'homme qui permettra de renforcer la promotion des droits de l'homme dans le monde entier. Le Panama, dont la naissance a été liée aux activités de la communauté internationale, continuera dans sa détermination de renforcer les droits de l'homme dans le monde. Dans ce domaine, et c'est là le plus grand paradoxe, plus les Nations Unies font de progrès, plus il reste à faire. Avant les Nations Unies, les violations des droits de l'homme passaient presque inaperçues.

Aujourd'hui, les condamnations formulées ici ont un énorme pouvoir de dissuasion au point d'empêcher que ces violations ne se répètent. S'il est vrai que des violations terribles ont eu lieu alors que les Nations Unies existaient déjà, personne ne peut nier que la réalité et les conséquences sont très différentes de la situation qui existait il y a plusieurs décennies.

L'Afghanistan de réussir dans son entreprise. Ils veulent faire échec à la volonté collective de la communauté internationale d'aider à la reconstruction de l'Afghanistan. C'est pourquoi, ils décapitent de vieilles femmes, font sauter des mosquées remplies de fidèles et tuent des écoliers en jetant des bombes dans des zones d'habitation. C'est pourquoi, ils assassinent des soldats et civils internationaux venus en Afghanistan pour aider le peuple afghan, comme ces quatre soldats canadiens tués il y a quatre jours alors qu'ils distribuaient des cahiers et des bonbons aux enfants d'un village du Kandahar, ou cet ingénieur turc qui construisait des routes dans le Helmand. Il est évident que si nous ne les controns pas de façon plus décisive, les terroristes continueront de tuer et de causer d'énormes dégâts.

Une chose est sûre : le terrorisme ne provient pas de l'intérieur de l'Afghanistan; l'Afghanistan en est la première victime. Une action militaire en Afghanistan ne nous permettra pas à elle seule d'atteindre notre objectif commun, qui est l'élimination du terrorisme. Nous devons regarder au-delà de l'Afghanistan jusqu'aux sources du terrorisme. Nous devons détruire les sanctuaires terroristes par-delà l'Afghanistan, démanteler les réseaux complexes de la région qui recrutent, endoctrinent, forment, financent, arment et déploient les terroristes. Nous ne devons pas permettre que les courants et entités politiques dans la région puissent faire de l'extrémisme un outil politique.

Notre combat contre le terrorisme est lié aussi à notre combat contre les stupéfiants. La menace des stupéfiants nourrit le terrorisme et menace les fondements mêmes du développement en Afghanistan et, bien entendu, dans la région.

Un ensemble de facteurs – essentiellement, l'absence de conditions de sécurité propices à la lutte contre les stupéfiants, l'absence de tout programme d'ensemble qui permette aux paysans de gagner leur vie autrement et le mouvement clandestin des crédits vers les cultivateurs d'opium – sont à la base du commerce des stupéfiants. L'Afghanistan s'est engagé à lutter contre les stupéfiants et le terrorisme, avec force et

détermination, par un ensemble de mesures juridiques et économiques. Nous espérons que la communauté internationale continuera de nous soutenir dans ce combat en nous aidant à fournir à nos agriculteurs d'autres moyens de subvenir à leurs besoins.

Compte tenu du rôle des Nations Unies dans le renforcement de la sécurité mondiale, nous appuyons les recommandations du Secrétaire général en faveur d'une stratégie anti-terroriste d'ensemble et saluons l'adoption récente de la stratégie par l'Assemblée générale.

Nous appuyons également la proposition qui a été faite d'organiser une conférence de haut niveau sur le terrorisme international en vue de parachever le plus rapidement possible le projet de convention globale sur la terrorisme.

L'Afghanistan attache aussi une grande importance aux diverses initiatives qui ont été prises pour encourager l'entente et la coopération entre les civilisations. L'Afghanistan est prêt à apporter sa contribution pour renforcer ces initiatives grâce à sa connaissance et à son expérience de la coopération et de l'interdépendance internationales.

Nous demeurons profondément inquiets devant la montée de l'islamophobie à l'ouest. Cette tendance est de mauvais augure pour l'édification de l'entente et de la coopération entre les civilisations. En tant que nation musulmane, l'Afghanistan s'est engagé non seulement à protéger les intérêts de notre foi sacrée, mais aussi à jeter des passerelles de compréhension et d'amitié parmi les fidèles de toutes les religions.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question de Palestine, est toujours la source d'une profonde inquiétude en Afghanistan. L'Afghanistan appuie vigoureusement la pleine réalisation des droits du peuple palestinien, y compris son droit à la souveraineté et à un État indépendant de Palestine vivant côte à côte avec l'État d'Israël, dans la paix et la coexistence. L'Afghanistan partage également la douleur du peuple libanais alors qu'il connaît un terrible retour aux souffrances nées de la guerre. Nous espérons que la communauté internationale interviendra et se montrera généreuse pour répondre aux besoins du Liban et lui permettre ainsi de se rétablir.

Enfin, je remercie le Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour le rôle de dirigeant exemplaire qu'il a joué dans la recherche de la sécurité et de la prospérité

mondiales. Je le remercie particulièrement de l'intérêt qu'il porte à l'Afghanistan et de son engagement ainsi que de sa contribution à l'édification d'un monde plus sûr.

Je remercie également les membres de la communauté internationale de l'appui sans faille qu'ils ont généreusement accordé à l'Afghanistan au cours de ces cinq dernières années. Je transmets la gratitude du peuple afghan pour les sacrifices que les hommes et les femmes en uniforme d'une quarantaine de pays ont consentis dans leur lutte contre le terrorisme en Afghanistan. Nous honorerons ces sacrifices en restant fidèles à notre volonté d'édifier un Afghanistan sûr, démocratique et prospère, qui contribue au progrès de notre région et à la paix et à la sécurité dans le monde entier.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République islamique d'Afghanistan de sa déclaration.

*M. Hamid Karzai, Président de la République islamique d'Afghanistan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Marin Torrijos, Président de la République de Panama**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Panama.

*M. Martin Torrijos, Président de la République de Panama, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Martin Torrijos, Président de la République du Panama, et de l'inviter à prendre la parole.

**Le Président Torrijos** (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord vous dire, Madame, combien le Gouvernement panaméen se félicite de votre élection à la présidence de la soixante et unième session de l'Assemblée générale. Votre carrière professionnelle illustre et votre action remarquable en faveur des droits de la femme vous ont admirablement préparée à conduire nos débats. Je félicite également le Secrétaire général des paroles encourageantes qu'il a prononcées hier. Les applaudissements qui les ont saluées témoignent de la reconnaissance de l'Assemblée

générale pour son action au cours des 10 dernières années à la tête du Secrétariat.

Au cours de ces dernières années, nous avons consacré beaucoup de temps et d'efforts à la réforme de l'ONU. Nous ne le faisons que pour une raison bien simple: nous voulons qu'elle fonctionne mieux. Cette aspiration s'appuie sur notre profonde conviction que l'Organisation est indispensable à l'humanité. Les détracteurs de l'Organisation doivent se demander en toute honnêteté ce que serait le monde sans l'ONU et ses institutions spécialisées. Les dirigeants sont observés quotidiennement par leurs peuples et essuient souvent de sévères critiques, mais personne ne pense qu'on pourrait se passer de gouvernements. Nous voulons de meilleurs gouvernements parce qu'ils sont nécessaires, tout comme nous voulons améliorer l'ONU parce que cela est nécessaire. Nous ne pouvons ni ne voulons imaginer un monde sans l'ONU. C'est pourquoi au Sommet de septembre l'année dernière, après de longs débats et des efforts collectifs, nous nous sommes mis d'accord sur une série de réformes concernant le mécanisme des Nations Unies.

Plus que l'aboutissement d'une initiative unique, ce qui est en jeu c'est l'efficacité des Nations Unies dans la mise en œuvre des buts et principes de la Charte. L'Assemblée générale a agi avec diligence dans ce sens et nous nous enorgueillissons tout particulièrement de la décision de créer un Conseil des droits de l'homme qui permettra de renforcer la promotion des droits de l'homme dans le monde entier. Le Panama, dont la naissance a été liée aux activités de la communauté internationale, continuera dans sa détermination de renforcer les droits de l'homme dans le monde. Dans ce domaine, et c'est là le plus grand paradoxe, plus les Nations Unies font de progrès, plus il reste à faire. Avant les Nations Unies, les violations des droits de l'homme passaient presque inaperçues. Aujourd'hui, les condamnations formulées ici ont un énorme pouvoir de dissuasion au point d'empêcher que ces violations ne se répètent. S'il est vrai que des violations terribles ont eu lieu alors que les Nations Unies existaient déjà, personne ne peut nier que la réalité et les conséquences sont très différentes de la situation qui existait il y a plusieurs décennies.

C'est à l'ONU et à ses institutions spécialisées qu'incombe la tâche si importante de coordonner les efforts entrepris pour protéger les millions d'êtres humains qui vivent dans la pauvreté. La pauvreté, c'est le déni des droits de l'homme fondamentaux. Tout comme le génocide soulève l'indignation de la

communauté internationale, qui le condamne sans appel, il faut que la misère suscite la même indignation car elle touche de larges segments de la population mondiale. Les gouvernements ont l'obligation morale d'aider les peuples et communautés qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté.

Dans le cadre des réformes de l'Organisation actuellement en discussion, si nous voulons nous attaquer efficacement à la pauvreté dans le monde, nous devons donner plus de poids et d'autorité à l'Assemblée générale pour qu'elle puisse adopter des mesures de portée universelle et non de vaines résolutions qui se répètent année après année.

De même, je voudrais évoquer la nécessité d'élargir le Conseil de sécurité afin qu'il représente véritablement le monde d'aujourd'hui et non celui d'il y a 60 ans. Ne pas réformer le Conseil de sécurité serait préjudiciable à ses objectifs. Un Conseil de sécurité qui ne serait pas représentatif ne saurait avoir de légitimité ni d'efficacité. Mais s'il y a consensus quant à la nécessité de réformer, il y a désaccord quant à la façon de le faire. Le Panama reconnaît que la représentation géographique est un élément important à considérer, mais il ne saurait être le seul. Un membre du Conseil de sécurité ne siège pas au Conseil pour se représenter ou représenter la région à laquelle il appartient. Il représente tous les États Membres, qui lui ont confié cette responsabilité parce qu'il a montré qu'il était véritablement désireux et capable de renforcer l'action en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

Je crois qu'il faut aborder cette question sous un autre jour. Les événements du Moyen-Orient et les attaques terroristes qui ont lieu dans le monde entier prouvent qu'il est impératif de renforcer le Conseil de sécurité dès que possible grâce à un processus de réforme qui inclue un élargissement modéré tout en permettant au Conseil de préserver sa légitimité aux yeux de la communauté internationale. Un renforcement des organes des Nations Unies, et plus particulièrement du Conseil de sécurité, permettra de réagir promptement et efficacement à des événements tels que ceux qu'a connus le Liban. Si l'Organisation avait eu les moyens nécessaires pour agir avec vigueur et légitimité, nous aurions pu mettre fin rapidement aux affrontements. En fait, si nous avions eu une force de prévention suffisante, ils auraient pu tout simplement être évités. L'escalade rapide du conflit a souligné le besoin impérieux de résoudre la crise du Moyen-Orient afin que juifs, musulmans et chrétiens puissent vivre en

paix les uns avec les autres, comme ils le font au Panama et dans de nombreuses parties du monde.

Il existe des moyens, qui ont fait leurs preuves, de renforcer la confiance entre les parties et de parvenir à un consensus. Le recours aux armes peut aider certains à atteindre des objectifs à court terme, mais cela crée une atmosphère empoisonnée dans laquelle les voisins, les familles et les peuples que la géographie a rapprochés ne peuvent plus vivre en paix les uns avec les autres. Il est évident, de quelque point de vue qu'on se place, que tout règlement du conflit passe par le retrait immédiat et inconditionnel d'Israël des territoires occupés, la création d'un État palestinien et la reconnaissance du droit d'Israël d'exister en tant qu'État. Tous les pays de la région doivent être assurés que les conflits ne seront pas réglés par la force et qu'aucun territoire ne peut être utilisé pour attaquer un voisin. Chaque État de la région doit contribuer à l'édification de la paix au Moyen-Orient, avec l'appui résolu de la communauté internationale.

Notre vision est la même pour toutes les autres régions où les tensions politiques continuent de menacer la paix. Il faut trouver immédiatement des règlements pacifiques, car il y a toujours le risque d'affrontements violents aux dimensions insoupçonnées, que nous déplorerons tous.

Je voudrais attirer l'attention de l'Assemblée sur un événement important qui va avoir lieu dans mon pays dans les prochaines semaines et qui affectera le commerce mondial. Le 22 octobre, il y aura un référendum pour décider si le canal de Panama doit être élargi. La dimension historique et émotionnelle du canal pour le peuple panaméen est telle que son élargissement est la seule décision du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif qui doit être confirmée par référendum. Le canal de Panama relie l'Atlantique et le Pacifique. C'est donc le meilleur passage pour le transport des marchandises entre les différents continents, entre deux pays du continent américain, et même d'une côte à l'autre d'un même pays. Cinq pour cent du trafic maritime mondial passe par le canal. Ce pourcentage varie d'un pays à l'autre : 3,5 % d'une économie de la taille de celle de la Chine; 16 % du commerce extérieur des États-Unis; et 35 % du commerce du Chili. Ce qui est certain, c'est que le commerce international dans son ensemble est concerné par l'avenir du canal de Panama.

Il y a sept ans à peine, le canal était exploité par les États-Unis. Après des négociations longues et

complexes, dont une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité à Panama – une des deux seules fois où le Conseil de sécurité s’est réuni en dehors de son siège à New York – il a été rétrocédé au Panama le dernier jour du XX<sup>e</sup> siècle. Depuis lors, le Panama l’administre dans des conditions de sûreté et d’efficacité, et il est sur le point de décider s’il doit ou non l’élargir afin d’augmenter sa capacité et de permettre à des bâtiments plus larges de l’emprunter.

L’ONU a toujours joué un rôle dans la destinée du Panama et la destinée du canal. Il figurait à l’ordre du jour quand il était une source permanente de conflit entre le Panama et les États-Unis. Elle a appuyé le Congrès universel sur le canal en 1997 et a ensuite salué le transfert, qui s’est opéré de façon ordonnée, à la juridiction panaméenne. C’est pourquoi, le Panama souhaite attirer à nouveau l’attention de l’Assemblée générale sur le canal et dire à nouveau sa gratitude au Mouvement des pays non alignés, dont les chefs d’État et de gouvernement ont adopté la semaine dernière une déclaration reconnaissant l’efficacité avec laquelle le canal de Panama est administré et exprimant leur appui à l’initiative d’augmenter sa capacité. Le canal est une ressource capitale pour le développement de mon pays, et est une voie stratégique importante au service du commerce et des communications pour le monde entier.

Nous sommes parfaitement conscients dans mon pays du fait que notre position géographique est notre meilleur atout, mais que son exploitation nous donne des responsabilités vis-à-vis de la communauté internationale. C’est pourquoi, tout en nous félicitant de l’approbation internationale pour la manière dont nous administrons le canal, nous tenons à dire ici que le Panama continuera de gérer le canal de façon efficace, neutre et sûre, dans l’intérêt de tous les navires du monde, quelque pavillon qu’ils battent.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l’Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Panama de l’allocution qu’il vient de prononcer.

*M. Martin Torrijos, Président de la République du Panama, est escorté hors de la salle de l’Assemblée générale.*

#### **Allocution de M<sup>me</sup> Michelle Bachelet Jeria, Présidente de la République du Chili**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : L’Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République de Chili.

*M<sup>me</sup> Michelle Bachelet Jeria, Présidente de la République du Chili, est escortée dans la salle de l’Assemblée générale.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l’Assemblée générale, j’ai l’honneur de souhaiter la bienvenue à l’Organisation des Nations Unies à S. E. M<sup>me</sup> Bachelet Jeria, Présidente de la République du Chili, et de l’inviter à prendre la parole devant l’Assemblée.

**La Présidente Bachelet Jeria** (*parle en espagnol*) : Je viens devant l’Assemblée générale en qualité de première femme élue à la présidence du Chili, pays qui a tiré les leçons de son histoire.

Les Chiliens, l’Assemblée le sait, vivent des temps difficiles. L’apprentissage a été rude, mais fécond. De la douleur est née l’espérance; de la dissension est né le consensus. Je représente aujourd’hui un pays où règne l’état de droit, où les droits de la personne sont respectés et activement défendus. C’est une démocratie dont la croissance économique a permis, en 16 ans, à des millions de Chiliens de sortir de la pauvreté. Le Chili est intégré dans sa région et c’est avec elle qu’il regarde le monde. Ma présence ici aujourd’hui symbolise ce Chili, un Chili qui ne craint pas de se retourner sur son passé et qui est uni dans l’édification de son avenir. Nous pouvons affirmer fièrement que le Chili est aujourd’hui plus libre et plus juste. Notre société a accordé à tous les citoyens le minimum de dignité et de respect auquel ils ont droit.

Le monde apparaît différent vu du Sud lointain, et c’est un point de vue que mon pays voudrait exposer ici, un point de vue optimiste quant aux chances offertes par la mondialisation mais consciente des risques qu’elle présente. Nous pouvons et nous devons guider le cours de la planète. L’humanité ne peut renoncer à être l’artisan de son propre progrès.

Nous tenons à réaffirmer notre attachement au droit et aux institutions internationaux. Ce n’est que sur cette base que nous serons en mesure de construire le monde plus juste et plus intégré dont nous rêvons, où grands et petits coexistent dans la paix et l’harmonie. L’ONU est un instrument privilégié de cette construction. Il y a un an, nous nous sommes mis d’accord sur un programme de réforme de l’Organisation fondé sur le développement, la sécurité et les droits de l’homme. On a baptisé notre millénaire le millénaire de l’espoir. Faisons de cet espoir une réalité, et faisons-le à partir d’ici, de cette enceinte.

Le développement est la responsabilité commune de tous les membres de la communauté internationale, y compris les pays développés. Pour y parvenir, il faut faire preuve d'imagination et de volonté politique pour consolider l'alliance mondiale consacrée par la Déclaration du Millénaire. Tout cela présuppose un système commercial et financier plus ouvert, plus transparent et plus juste. Nous disons à nos amis des pays développés : « l'ouverture de vos marchés aux produits du sud est un impératif de justice ». Cela représentera un pas immense vers l'élimination de la pauvreté. Redoublons donc d'efforts pour faire du Cycle de Doha un succès et encourager les processus d'intégration au niveau régional.

Le Chili appuie l'idée du Président Lula du Brésil et, conjointement avec d'autres pays, a soutenu très tôt l'initiative contre la faim et la pauvreté. Nous avons introduit une taxe de solidarité de deux dollars sur les billets d'avion pour les voyages internationaux et les fonds ainsi recueillis serviront à financer le projet de la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID), qui fournira des médicaments de qualité à des millions de malades des pays en développement atteints du paludisme, de la tuberculose et du sida.

Le plus grand échec du Sommet de 2005 aura été son silence sur l'Agenda pour le désarmement multilatéral. Le Chili fonde sa politique étrangère multilatérale sur le principe que la sécurité collective est indivisible. Nous avons tous une part de responsabilité dans la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales. C'est pourquoi, le Chili s'est associé aux efforts visant à revitaliser l'agenda du désarmement et à progresser vers l'interdiction de l'utilisation de matières fissiles à des fins militaires.

La sécurité des États est liée à la sécurité des êtres humains qui les composent, car elle permet l'exercice de la liberté. Les Nations Unies doivent promouvoir le concept de sécurité humaine. Le terrorisme est la négation des libertés et s'oppose aux valeurs que nous partageons. C'est pourquoi, nous appuyons la réforme entreprise à l'ONU dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Il faut combattre le terrorisme dans un cadre démocratique. Chaque fois que nous restreignons les garanties constitutionnelles et succombons à la tentation de recourir à des méthodes illégales pour lutter contre le terrorisme, nous offrons une victoire à ceux qui y recourent, car ce n'est qu'alors qu'ils ont réussi à menacer l'esprit de notre démocratie.

Dans un esprit de solidarité nous participons activement à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH). Le Chili continuera d'appuyer le peuple haïtien et, du haut de cette tribune, je lance un appel à tous les pays donateurs pour qu'ils fassent parvenir l'aide économique et financière promise.

L'établissement de la Commission de consolidation de la paix a été l'une des réalisations les plus remarquables du Sommet de 2005. Le Chili collabore avec enthousiasme aux travaux de la Commission et s'efforcera de faire en sorte que ses résultats soient à la hauteur des espoirs que les nations ont placés en elle.

Mon pays déplore la crise grave qui frappe le Moyen-Orient et condamne énergiquement toute action armée prenant pour cible des civils innocents. On ne peut recourir à la légitime défense que dans le cadre de la proportionnalité et des limitations prévues par le droit international humanitaire. Le retard mis par le Conseil de sécurité à lancer un appel au cessez-le-feu est contraire à la lettre et à l'esprit de la Charte. La crédibilité de l'Organisation exige que toutes les parties prenantes fassent leur devoir, sans discrimination et sans subordonner la sécurité collective à leurs intérêts personnels.

Le Chili approuve le déploiement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) avec un mandat élargi et continuera de répondre à l'appel en faveur d'une aide humanitaire d'urgence au Liban et en Palestine. Nous préconisons l'application complète de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, qui lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle coopère afin de faire cesser les hostilités au Moyen-Orient, rétablir la souveraineté du Liban sur son territoire et garantir la sécurité d'Israël.

La promotion des droits de l'homme et de la démocratie est au cœur de la politique étrangère du Chili. Comme je l'ai dit au début de mon intervention, nous avons tiré la leçon de notre propre histoire. Il y a 30 ans exactement, l'Assemblée générale recevait la terrible nouvelle : Orlando Letellier, l'ancien Ministre des affaires étrangères du Président Allende, était assassiné dans les rues de Washington. Les représentants ont été épouvantés par ce crime et aujourd'hui je me rappelle avec émotion ce que nous avons ressenti. Je mentionne cela pour montrer comment nous avons tiré les leçons du passé. Rien ne justifie la violation des droits de l'homme. Le Chili rejette l'impunité.

Je tiens à assurer l'Assemblée de notre volonté de participer avec enthousiasme aux initiatives destinées à promouvoir les droits de l'homme et la démocratie. Nous nous félicitons par conséquent du démarrage du Fonds des Nations Unies pour la démocratie et saluons la création du Conseil des droits de l'homme. Nous accordons une grande valeur à la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

La promotion des droits de l'homme ne contredit pas le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États. Le Chili sera toujours à l'avant-garde de la promotion des droits de l'homme.

L'Assemblée générale doit poursuivre la réforme de l'ONU. Il faut revitaliser l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, réformer et élargir le Conseil de sécurité et moderniser la gestion du Secrétariat et les procédures administratives de l'Organisation.

Je tiens à redire l'espoir que nous plaçons dans cette organisation. En tant que femme, médecin et dirigeante politique d'un pays en développement, je demande aujourd'hui que l'on choisisse la vie, que l'on affirme la justice et que cette noble organisation soit la réponse commune et constante aux peuples qui rêvent de paix, de développement et de dignité.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie la présidente de la République du Chili de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

*M<sup>me</sup> Michelle Bachelet Jeria, Présidente de la République du Chili, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Mahinda Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka

*M. Mahinda Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. E. M. Mahinda Rajapaksa, Président de la République socialiste

démocratique de Sri Lanka, et à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Rajapaksa** (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement et du peuple sri-lankais, je vous félicite, Madame, à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et unième session. Je me réjouis à l'idée de voir une dame d'un pays frère d'Asie nous guider tout au long de la présente session. Sri Lanka a été le premier pays dans le monde moderne à élire une femme chef de gouvernement – le Premier Ministre M<sup>me</sup> Sirimavo Bandaranaike. Votre accession à ce poste éminent revêt pour nous une signification particulière. Je tiens aussi à faire part à M. Jan Eliasson de notre gratitude pour la manière remarquable dont il a dirigé les travaux de la soixantième session.

En 1970, l'année où j'ai été élu pour la première fois au Parlement sri-lankais, un alinéa du Préambule de la Charte des Nations Unies a orienté toute ma vie politique future : « ... proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites, ... ». Je me suis battu pour les droits de l'homme sur le terrain tout au long de ma vie politique, et il me paraît donc tout à fait naturel que mon nouveau gouvernement s'engage à faire passer le message de la démocratie aux quatre coins de notre pays multiethnique, multiculturel et multireligieux. « Démocratie, justice et prospérité », tel est notre mot d'ordre.

De plus, mon pays a été influencé par les valeurs de base du bouddhisme que sont la non-violence, l'amour, la compassion, l'équanimité et la présence éveillée. C'est dans cet esprit que notre gouvernement s'est engagé « Vers un nouveau Sri Lanka », guidé par une vision de paix, où tout citoyen puisse vivre avec dignité dans la liberté, à l'abri de la peur et du besoin, et où chaque enfant puisse profiter de son enfance et grandir confiant en l'avenir et plein d'espoir.

Malheureusement, ce rêve est menacé par un mal terrible qui s'oppose au développement, sape la démocratie et constitue une menace pour les libertés fondamentales. Je parle du fléau du terrorisme, que subissent mon pays et beaucoup d'autres pays. Je réaffirme la ferme volonté de mon gouvernement de soutenir tous les efforts mondiaux déployés pour combattre le terrorisme dès qu'apparaît sa face hideuse, où que ce soit, à quelque moment que ce soit.

Le terrorisme est maintenant étroitement lié à la criminalité organisée. Il est lié à la traite des êtres humains, au trafic des stupéfiants, au commerce illégal des armes légères et au blanchiment de l'argent. Le terrorisme est un obstacle majeur au développement et représente un terrible danger pour la société civilisée. Nous appuyons toutes les mesures prises par les Nations Unies pour relever ce défi. Nous avons ratifié toutes les conventions des Nations Unies dans ce domaine.

En notre qualité de président du comité spécial chargé d'élaborer des mesures contre le terrorisme international, nous n'épargnerons aucun effort pour créer le cadre juridique nécessaire pour faciliter notre lutte commune contre le terrorisme. Nous avons le fervent espoir que la convention internationale contre le terrorisme sera bientôt une réalité.

Le commerce illicite d'armes légères a contribué à l'escalade de nombreux conflits locaux du fait que des agents non étatiques peuvent les obtenir facilement. Mon pays est préoccupé par le fait que, malgré la volonté de la communauté internationale de faire disparaître cette menace, sur le terrain, peu de progrès a été accompli. Nous espérons que le Plan d'action des Nations Unies sera rapidement mis en œuvre et que sa portée sera élargie.

En ce qui concerne le terrorisme, je parle ici en me fondant sur ma propre expérience, dans mon propre pays. Exploitant les préoccupations des minorités, préoccupations que nous traitons politiquement, une organisation terroriste brutale, le Mouvement des Tigres tamouls (LTTE), terrorise notre peuple depuis deux décennies. Alors même que le monde recherche le dialogue et la paix, les Tigres tamouls consacrent toutes leurs forces à la violence, aux attentats suicides à la bombe, aux massacres de civils, aux attaques armées aveugles et au recrutement forcé de jeunes enfants pour la guerre. Les assurances données à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés concernant le recrutement forcé des enfants et leur utilisation dans les conflits armés, ont été violées de façon flagrante.

Aux élections présidentielles de novembre, l'année dernière, dans certaines parties de mon pays, certaines populations ont été cruellement privées de leur liberté de voter. De plus, à la suite d'une épuration ethnique, 60 000 musulmans dans le nord du pays ont été expulsés de chez eux par la force.

Notre gouvernement estime que certaines des préoccupations des minorités dans notre pays ont des racines profondes. Je rappelle à cet égard les termes de l'Acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) : « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ».

Peu après mon élection, malgré la violence déchaînée par les terroristes, j'ai exprimé la conviction que nous devons examiner les causes du conflit en nous plaçant dans une perspective nouvelle et opter pour une nouvelle approche dans la recherche d'une solution durable. Nous avons examiné cette question dans un esprit ouvert et envisagé toutes les options en vue de parvenir à un consensus qui nous permette de parvenir à une paix honorable dans un pays non divisé. Un processus de consultation est en cours pour élaborer des propositions constitutionnelles afin de répondre aux préoccupations des minorités. J'ai invité le LTTE à participer à la recherche d'une solution au conflit par le dialogue.

Mon pays, qui est l'une des plus anciennes démocraties d'Asie, est fermement convaincu que le rétablissement de la démocratie, la création d'un espace de dissidence et la promotion des droits de l'homme dans les zones affectées par le conflit sont autant d'éléments essentiels à un processus de paix fécond et durable. J'espère que la communauté internationale continuera de nous accorder son plein appui pour faire en sorte que le LTTE devienne une organisation civile démocratique.

Notre gouvernement est fermement convaincu que le terrorisme ne peut être éliminé par de seuls moyens militaires. Nous demeurons résolu à dialoguer avec le LTTE, directement ou par le truchement d'un intermédiaire. Nous espérons que le LTTE cessera d'être une organisation terroriste pour se muer en une organisation attachée au dialogue et à la démocratie. Notre gouvernement est prêt à réagir positivement à toute manifestation de bonne volonté et à toute initiative favorable à une approche non violente.

Nous continuerons à prendre des mesures humanitaires unilatérales, qui s'appliquent même à des cadres terroristes. Nous sommes un gouvernement conscient de ses responsabilités et nous continuerons d'accorder au Comité international de la Croix-Rouge, aux institutions des Nations Unies et autres institutions

humanitaires reconnues le libre accès aux régions touchées.

Plus de 53 000 musulmans ont été chassés de chez eux par les terroristes après les récentes violences. Ils sont les innocentes victimes de la politique impitoyable menée par le LTTE. Suite aux contre-mesures prises par le gouvernement, presque tous sont maintenant rentrés eux. Le gouvernement a pris la responsabilité de fournir du matériel médical, des vivres et autres articles de première nécessité aux personnes déplacées vivant dans les régions touchées par le conflit.

J'ai le plaisir d'annoncer que, malgré le conflit que connaît notre pays, l'économie sri-lankaise continue de croître à un rythme dont nous pouvons être fiers. Au cours du premier trimestre de cette année, nous avons enregistré un taux de croissance de 8,1 % – le plus élevé en 28 ans. Déterminés à poursuivre dans la voie de la croissance dans l'équité, nous avons adopté une stratégie économique qui offrira des débouchés à tous les citoyens, tout en laissant suffisamment de place au secteur privé, moteur de la croissance.

Nous nous maintenons au premier rang des pays d'Asie du Sud dans le classement selon l'indicateur du développement humain. Nous avons déjà atteint certains des objectifs du Millénaire pour le développement en matière de taux d'inscription dans les écoles primaires, de l'égalité entre les sexes et des taux de mortalité maternelle et infantile. Nous espérons que l'amélioration des conditions économiques dont jouit le pays encouragera le LTTE à choisir la voie d'une paix négociée.

Nous poursuivons une stratégie qui favorise les pauvres, en nous attachant tout particulièrement à une croissance régionale équilibrée. Notre objectif est de parvenir à un développement global tout en relevant les niveaux de revenu des pauvres, en laissant plus d'initiative aux communautés de base. À cet égard, Sri Lanka espère que l'annulation de la dette se poursuivra afin de favoriser le développement des pays en développement. Il est juste que ceux qui parviennent au faite du développement prennent une pause et tendent une main secourable à ceux qui sont restés en arrière en raison des circonstances.

Je tiens à rendre hommage au Président Clinton, Envoyé spécial des Nations Unies pour l'après-tsunami, et au Secrétaire général, Kofi Annan, pour leur assistance dans l'aide apportée après le tsunami. Je

rends hommage également au soutien offert par de nombreux autres pays. Je suis heureux de pouvoir dire que, bien que nous soyons un pays en développement, nous sommes maintenant sur la voie du rétablissement après cette catastrophe de grande envergure, bien souvent grâce aux efforts de notre propre population. Nous prions instamment nos partenaires de développement de rester actifs et de nous accompagner dans cet effort à long terme.

Sri Lanka estime que l'ONU est indispensable à l'édification d'un ordre du monde juste et sûr. Nous, les 192 Membres de l'Organisation des Nations Unies, nous devons continuer de croire en notre capacité collective de réformer l'Organisation afin qu'elle soit plus efficace et réponde mieux aux besoins de ses Membres face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

Nous nous félicitons de plusieurs mesures importantes adoptées à la soixantième session. Compte tenu de mon engagement personnel en faveur des droits de l'homme, tant au niveau local qu'international, je me réjouis de la création du Conseil des droits de l'homme, doté d'un statut et d'une capacité renforcés pour promouvoir et protéger les droits de l'homme. Je suis heureux que mon pays ait été élu au Conseil en mai dernier. Honorant un engagement pris pendant la campagne présidentielle, nous avons commencé à travailler à l'élaboration d'une charte des droits de l'homme à Sri Lanka. Conformément à notre objectif de protection des droits de l'homme, mon gouvernement établira un groupe d'experts international chargé d'observer les enquêtes relatives à certaines violations présumées des droits de l'homme que mon gouvernement a déjà condamnées.

La création de la Commission de consolidation de la paix est une autre réalisation importante de l'ONU cette année. Nous sommes heureux que Sri Lanka ait été élu à son comité d'organisation en tant que membre fondateur de cet organe important. Les besoins et préoccupations de ceux qui sont touchés, les théâtres de conflit spécifiques et les réalités de chaque situation sur le terrain doivent obligatoirement être pris en considération dans les travaux de la Commission.

D'autre part, c'est pour nous un encouragement de voir que l'on s'accorde généralement à reconnaître que le Conseil de sécurité doit être renforcé car il ne reflète pas la réalité géopolitique actuelle. Nous espérons que le travail de réforme se poursuivra pour que sa composition soit plus représentative et son processus de décision plus démocratique. Il est

essentiel que le Conseil de sécurité reflète la réalité géopolitique actuelle en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

Voici de longues années que, mus par notre attachement aux droits et à la dignité de la personne, nous manifestons un intérêt durable à l'émergence de la paix au Moyen-Orient. La reconnaissance des droits du peuple palestinien nous préoccupe, mon pays et moi-même. De nombreux Sri-Lankais ont fait ces dernières années du Moyen-Orient leur foyer temporaire. Nous sommes peïnés par la récente escalade de la violence dans cette région et de ses ravages au Liban. Nous espérons sincèrement que la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité préparera le terrain pour la paix et la sécurité au Liban et dans la région.

Le Préambule de la Charte nous invite « à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales ». Nous, Membres des Nations Unies, gardons cet engagement ancré en nous. Consacrons nous à sa réalisation et mobilisons notre énergie collective à la réalisation de la paix et de la sécurité dans le monde entier.

Faisons de la paix l'objectif de cette décennie. Unissons nous pour la paix. Puissent tous les êtres humains être à l'abri de la souffrance et vivre heureux et prospères. Que la bénédiction des Trois joyaux du bouddhisme soit sur vous.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président la République socialiste démocratique de Sri Lanka de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Mahinda Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Hugo Chávez Frías, Président de la République bolivarienne du Venezuela**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République bolivarienne du Venezuela.

*M. Hugo Chávez Frías, Président de la République bolivarienne du Venezuela, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Hugo Chávez Frías, Président de

la République bolivarienne du Venezuela, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Hugo Chávez Frías** (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je voudrais très respectueusement inviter tous ceux qui ne l'ont pas fait, à lire ce livre de Noam Chomsky, l'un des intellectuels les plus prestigieux des États-Unis et du monde. Ce livre, l'un de ses derniers ouvrages, est intitulé « Dominer le monde ou sauver la planète? L'Amérique en quête d'hégémonie mondiale ». C'est un excellent livre, qui nous aide à comprendre ce qui s'est passé dans le monde au cours du XX<sup>e</sup> siècle, ce qui se passe aujourd'hui, à savoir la plus grande menace qui pèse sur notre planète : les prétentions hégémoniques de l'impérialisme américain qui mettent en danger la survie même de l'espèce humaine. Nous continuons de sonner l'alarme contre ce danger et nous en appelons au peuple des États-Unis et au reste du monde pour qu'ils éliminent cette menace, qui est une épée de Damoclès suspendue au-dessus de nos têtes.

J'avais d'abord pensé lire des passages de ce livre mais, pour gagner du temps, je me contenterai de vous en recommander la lecture. Il se lit facilement, c'est un très bon livre, et je suis sûr, Madame la Présidente, que vous le connaissez. Il a été publié en anglais, en allemand, en russe et en arabe. Je pense que les premiers qui devraient le lire, ce sont nos frères et nos sœurs des États-Unis, parce que la menace se trouve précisément chez eux. Le Diable, le Diable lui-même est dans leur maison.

Et hier, le Diable est venu jusqu'ici. Et cela sent encore le soufre aujourd'hui. Hier, du haut de cette tribune, le Président des États-Unis, celui que j'appelle le diable, est venu ici parler comme si le monde lui appartenait. Je pense qu'il faudrait appeler un psychiatre pour analyser la déclaration faite hier par le Président des États-Unis. En sa qualité de porte-parole de l'impérialisme, il est venu nous faire partager sa recette pour préserver le modèle actuel de domination, d'exploitation et de pillage des peuples. Alfred Hitchcock aurait pu en faire un film. Je peux même en proposer le titre : « La recette du diable ».

Comme Chomsky le dit de façon claire et détaillée, l'impérialisme américain fait des efforts désespérés pour consolider son système de domination. Et cela, nous ne pouvons pas le permettre. Nous ne pouvons permettre que se consolide la dictature mondiale. La déclaration du tyran du monde, cynique, pleine d'hypocrisie, d'hypocrisie impériale, reflète son

intention de tout contrôler. Ils disent qu'ils veulent imposer un modèle démocratique. Mais un modèle démocratique tel qu'ils le conçoivent : la fallacieuse démocratie des élites, et, qui plus est, une démocratie très originale qui s'impose par les armes, les bombes et l'invasion. Belle démocratie en effet! Aristote pourrait bien ne pas la reconnaître, ni lui ni les autres Grecs qui sont à l'origine de la démocratie. Quelle sorte de démocratie imposez-vous avec les Marines, les invasions, l'agression et les bombes?

Hier, le Président des États-Unis nous a dit, ici même, dans cette salle, et je cite : « Et où que vous vous tourniez, vous entendez des extrémistes qui vous disent que vous pouvez échapper à votre détresse et recouvrer votre dignité par la violence, la terreur et le martyre » (A/61/PV.10). Où qu'il regarde, il voit des extrémistes. Il voit un homme de ma couleur et il dit, « voici un extrémiste ». Pour lui, Evo Morales Aima, le digne président de la Bolivie, est un extrémiste.

Les impérialistes voient des extrémistes partout. Mais nous ne sommes pas des extrémistes; c'est le monde qui se réveille! Il se réveille partout. Et les gens se soulèvent. J'ai le sentiment, Monsieur le dictateur impérialiste, que vous allez vivre le reste de vos jours comme un cauchemar, parce que partout vous nous verrez nous soulever contre l'impérialisme américain, et exiger la liberté, l'égalité des peuples et le respect de la souveraineté des nations. Oui, vous pouvez nous appeler des extrémistes, mais nous sommes en train de nous soulever contre l'empire, contre ce modèle de domination.

Le Président a dit aussi : « Je voudrais parler directement aux populations du Moyen-Orient, pour leur dire que mon pays veut la paix ». C'est vrai: si nous marchons dans les rues du Bronx, si nous nous promenons dans New York, Washington, San Diego, dans n'importe quelle ville, San Antonio, San Francisco et que nous demandons aux gens, aux citoyens des États-Unis, que veut ce pays? Veut-il la paix? Ils diront oui. C'est le gouvernement qui, lui, ne veut pas la paix. Le gouvernement des États-Unis ne veut pas la paix. Il veut imposer son système d'exploitation, de pillage, d'hégémonie par la guerre. Il dit qu'il veut la paix! Mais que se passe-t-il en Iraq? Que se passe-t-il au Liban? Que se passe-t-il en Palestine? Que s'est-il passé depuis 100 ans en Amérique latine et dans le monde? Et à présent il profère de nouvelles menaces contre le Venezuela, contre l'Iran!

Le Président a parlé au peuple libanais. Il lui a dit : « Beaucoup d'entre vous ont vu comment leur maison et leur communauté ont été prises entre deux feux. » Quel cynisme! Quelle capacité de mentir aussi effrontément! Quels deux feux, quand les bombes tombaient sur Beyrouth avec une précision millimétrique? Il devait penser à un *western*, lorsque les gens dégainent et que quelqu'un se trouve pris entre deux feux. C'est le feu impérialiste, le feu fasciste, le feu assassin, le feu du génocide. C'est le feu de l'empire et d'Israël contre les Palestiniens et les Libanais innocents. Voilà la vérité.

Et puis il nous dit qu'il voit nos souffrances devant nos maisons détruites. Ce matin, en mettant la dernière main à mes remarques, je relisais ce qu'il a dit. Ainsi, le Président des États-Unis s'est adressé au peuple afghan, au peuple libanais, au peuple iranien. Et il s'est adressé directement à ces peuples : « Au peuple libanais », « au peuple iranien, au peuple afghan, j'ai dit que... ». Mais que lui diraient ces peuples si on leur donnait la parole? Je sais ce que pensent les peuples du Sud au fond d'eux-mêmes, ce que pensent les opprimés. Ils lui diraient « Impérialiste *yankee*, rentre chez toi! » Voilà ce que ces peuples diraient si on leur donnait le micro et s'ils pouvaient parler d'une seule voix aux impérialistes américains.

L'année dernière, je suis venu ici dans cette même salle, comme je le fais depuis huit ans, et j'ai dit une chose qui s'est pleinement réalisée, à savoir que personne n'est en mesure de défendre ce système. Reconnaissons honnêtement que le système des Nations Unies né après la Seconde Guerre mondiale a fait faillite. Il est inutile. Certes, il est utile que nous réunissions tous ensemble une fois par an, que nous nous rencontrions, que nous fassions des déclarations, que nous préparions de longs documents, que nous réfléchissions et que nous écoutions de bons discours, comme hier, celui d'Evo, comme celui de Lula, ou comme celui du Président de Sri Lanka, par exemple, ou de la Présidente du Chili. Oui c'est bon pour cela. Mais l'Assemblée s'est vue transformer en un simple organe délibérant. Elle ne peut plus avoir le moindre impact sur la terrible situation mondiale.

Et c'est pourquoi le Venezuela propose une nouvelle fois, ici, aujourd'hui, 20 septembre, une re-création des Nations Unies. L'année dernière, nous avons fait quatre modestes propositions qui nous semblent d'une importance capitale pour le débat entre, nos chefs d'État, nos chefs de gouvernement, nos

ambassadeurs, nos représentants, et nous devons en discuter.

La première, et le Président Lula en a parlé hier ici même, est l'élargissement du Conseil de sécurité, l'augmentation du nombre de ses membres, permanents et non permanents, pour que des pays développés et des pays en développement du tiers monde puissent devenir membres permanents. C'est la première étape.

Deuxièmement, il faut trouver des méthodes efficaces pour aborder et résoudre les conflits mondiaux, avec des débats ouverts et un processus de décision transparent.

Troisièmement, et c'est une chose que tout le monde réclame, la suppression immédiate du mécanisme antidémocratique connu sous le nom de droit de veto, du droit de veto sur les décisions du Conseil de sécurité. Je donnerai un exemple récent : le veto immoral des États-Unis qui a permis d'empêcher l'adoption d'une résolution et a ainsi permis aux forces israéliennes de détruire le Liban en toute impunité, et cela sous nos propres yeux!

Quatrièmement, nous devons renforcer, et nous l'avons toujours dit, le rôle et les pouvoirs du Secrétaire général. Hier, le Secrétaire général nous a pratiquement fait son discours d'adieu. Et il a reconnu que pendant ces 10 dernières années, les choses se sont compliquées, que les problèmes graves que sont la faim, la pauvreté, la violence, les violations des droits de l'homme, se sont aggravées. C'est la conséquence terrible de l'effondrement du système des Nations Unies et des prétentions impérialistes des États-Unis.

Il y a quelques années, le Venezuela a décidé de livrer cette bataille dans le cadre des Nations Unies, reconnaissant ainsi l'Organisation et, en sa qualité de membre, de prêter sa voix et le fruit de ses réflexions. Notre voix est une voix indépendante, qui représente la dignité et la recherche de la paix ainsi qu'une redéfinition du système international, pour dénoncer la persécution et l'agression par les forces hégémoniques de la planète.

Voilà comment le Venezuela, patrie de Bolivar, a présenté sa candidature à un siège non permanent au Conseil de sécurité. Aussitôt, le Gouvernement des États-Unis a ouvertement déclenché, dans le monde entier, une attaque immorale pour empêcher le Venezuela d'être élu librement à un siège au Conseil de sécurité. L'empire a peur de la vérité, il a peur des voix indépendantes. Il nous accuse d'extrémisme, mais, ce

sont eux les extrémistes. Je voudrais remercier tous les pays qui ont soutenu le Venezuela, même si le vote est à bulletin secret et qu'il ne soit pas nécessaire de faire des annonces. Mais je crois que l'attaque ouverte de l'empire nord-américain n'a fait que renforcer les convictions de nombreux pays et remonter le moral du Venezuela, de notre peuple et de notre gouvernement. Nos frères du Marché commun du Sud (MERCOSUR), par exemple, ont fait bloc et nous ont exprimé leur soutien. Le Venezuela, avec le Brésil, l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay, ainsi que de nombreux autres pays d'Amérique latine, est un membre à part entière du MERCOSUR. La Communauté des Caraïbes, ainsi que la Ligue arabe, ont manifesté leur soutien au Venezuela. J'exprime notre profonde gratitude à nos frères arabes et à nos frères des Caraïbes. L'Union africaine, pratiquement toute l'Afrique, a exprimé son soutien au Venezuela, tout comme la Russie, la Chine et bien d'autres pays dans le monde.

Au nom du Venezuela, au nom de notre peuple et au nom de la vérité, je les remercie chaleureusement parce que le Venezuela, avec un siège au Conseil de sécurité, ne fera pas seulement entendre la voix du Venezuela, mais également celle du tiers monde et de tous les peuples de la terre, et nous défendrons la dignité et la vérité.

Mais en dépit de tout cela, je pense que nous avons des raisons d'être optimistes. Un poète aurait dit « désespérément optimistes », parce que par-delà les menaces, les bombes et les guerres, les agressions, par-delà la guerre préventive et la destruction de peuples entiers, on peut voir se lever l'aube d'une ère nouvelle. Comme le chante Silvio Rodriguez, « notre ère donne naissance à un cœur ». De nouvelles tendances, de nouvelles manières de penser, de nouveaux mouvements se manifestent. Il y a des jeunes gens qui pensent différemment. En moins d'une décennie, il a été démontré que la thèse de la fin de l'histoire était totalement fautive, comme celle de la *Pax Americana* ou de l'édification du modèle capitaliste néolibéral, qui engendre la misère et la pauvreté. C'est une thèse totalement fallacieuse qui a été rejetée.

Ce que nous devons faire maintenant, c'est définir l'avenir du monde. Une aube se lève sur notre planète : en Afrique, en Europe, en Amérique latine et en Océanie. Je veux insister sur cette vision optimiste car nous devons affermir notre conscience et notre volonté pour être prêts à livrer bataille pour sauver le monde et bâtir un monde nouveau et meilleur.

Le Venezuela se joint à cette lutte et c'est pourquoi nous sommes menacés. Les États-Unis ont déjà planifié, financé et mis en place un coup d'État au Venezuela et ils continuent de soutenir les tentatives de coup d'État au Venezuela et d'encourager le terrorisme. La Présidente Michelle Bachelet Jeria nous a rappelé, il y a juste un instant, l'assassinat horrible de l'ancien Ministre des affaires étrangères du Chili, Orlando Letelier. Et je voudrais ajouter une chose : les coupables de ce crime, au cours duquel une Américaine a été tuée, sont libres, ce sont des citoyens américains, de la CIA, des terroristes de la CIA.

Et nous devons en outre rappeler dans cette salle que dans quelques jours, il y aura un autre anniversaire. Il y aura 30 ans qu'a eu lieu cette attaque terroriste horrible contre l'avion cubain de la ligne Cubana de Aviación, où 73 innocents ont trouvé la mort. Et où se trouve le plus grand terroriste de ce continent, qui a pris la responsabilité de faire sauter cet avion cubain? Il a passé quelques années en prison au Venezuela. Mais grâce à la complicité d'agents de la CIA et de fonctionnaires du Gouvernement vénézuélien de l'époque, il s'est évadé et il vit ici, aux États-Unis, sous la protection de l'État. Il avait avoué son crime et avait été condamné. Mais le Gouvernement des États-Unis a deux poids deux mesures. Il protège les terroristes lorsqu'il le veut. Je dis tout cela pour montrer que le Venezuela est entièrement engagé dans la lutte contre le terrorisme et la violence et s'unit à tous les peuples qui combattent pour la paix et un monde où règne l'égalité.

J'ai parlé de l'avion cubain. C'est Luis Posada Carriles que s'appelle le terroriste qui est protégé ici, comme le sont d'autres individus extrêmement corrompus qui se sont enfuis du Venezuela. Un groupe de terroristes a posé des bombes dans diverses ambassades et a assassiné des gens. Pendant la tentative de coup d'État, ils ont kidnappé votre humble serviteur et ils allaient le fusiller, mais Dieu est intervenu et notre peuple est descendu dans la rue se joignant à un groupe de loyaux militaires. C'est ainsi par miracle que je me trouve ici devant vous aujourd'hui. Mais ces individus qui ont dirigé ce coup d'État et qui sont les auteurs d'actes de terrorisme, sont ici, aujourd'hui, dans ce pays, protégés par le Gouvernement américain. Et j'accuse le Gouvernement américain d'abriter ces terroristes et de tenir des propos tout à fait cyniques.

J'ai mentionné Cuba. J'ai passé quelques jours à La Havane récemment et j'en suis revenu très heureux

parce qu'on y voit éclore une ère nouvelle. Le sommet du Groupe des Quinze, tenu dans le cadre du sommet des pays non alignés, a adopté une résolution, un document final qui fera date dans l'histoire. Ne vous inquiétez pas, je ne vais pas vous le lire. Il contient toute une série de résolutions qui ont été adoptées après un débat ouvert et transparent. Plus de 50 chefs d'États participaient. Pendant quelques semaines, La Havane a été la capitale du Sud.

Nous avons donné, une fois encore, un nouvel élan au Mouvement des non-alignés, et s'il y a quelque chose que j'aimerais vous demander à tous ici, mes compagnons, mes frères et mes sœurs, c'est de bien vouloir engager votre bonne volonté pour renforcer le Mouvement des pays non alignés afin de donner naissance à une nouvelle ère, pour empêcher l'hégémonie et l'impérialisme. Et de plus, comme vous le savez, nous avons élu Fidel Castro Président des non-alignés pour les trois prochaines années, et nous pouvons lui faire confiance pour qu'il s'acquitte de cette fonction efficacement. Ceux qui espéraient sa mort vont être déçus et n'ont pas fini de l'être, car non seulement il est en vie, mais il est de retour dans son uniforme vert olive, et il est non seulement le Président de Cuba, mais il préside les non-alignés. Un nouveau mouvement fort est né, un mouvement du Sud. Nous sommes des hommes et des femmes du Sud.

Avec ces documents, ces idées, ces critiques, je referme maintenant mon dossier et emporte le livre. N'oubliez pas, je vous en recommande très vivement et très simplement la lecture à vous tous. Nous essayons d'apporter des idées pour sauver notre planète, pour la sauver de la menace impérialiste, et espérons qu'au cours de ce siècle-ci, dans un avenir assez proche, nos enfants et nos petits-enfants vivront dans un monde de paix basé sur les principes fondamentaux de l'Organisation des Nations Unies, mais d'une organisation rénovée et dont le Siège sera transféré ailleurs, dans un autre pays. C'est ce que nous autres, au Venezuela, avons proposé. On sait que mon médecin personnel a dû rester enfermé dans l'avion. Le chef de la sûreté a dû rester enfermé dans l'avion. Aucun d'eux n'a été autorisé à venir assister à la séance de l'ONU. Ceci est un autre abus, un affront au Venezuela que nous tenons pour une insulte personnelle de la part du Diable. Cela sent le soufre ici, mais Dieu est avec nous et je vous embrasse tous. Que Dieu nous bénisse tous!

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la

République bolivarienne du Venezuela de la déclaration qu'il vient de faire.

*M. Hugo Chávez Frías, Président de la République bolivarienne du Venezuela, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Maumoon Abdul Gayoom,  
Président de la République des Maldives**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Maldives.

*M. Maumoon Abdul Gayoom, Président de la République des Maldives, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Maumoon Abdul Gayoom, Président de la République des Maldives, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Gayoom** (*parle en divehi; texte anglais fourni par la délégation*) : L'Organisation des Nations Unies se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Elle doit entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle, et elle doit le faire de toute urgence. Elle doit se préparer à devenir une institution capable de relever les graves défis auxquels la communauté internationale doit faire face.

Alors que nous nous attelons à ces tâches, votre élection, Madame la Présidente, à la présidence de la soixante et unième session de l'Assemblée générale, est un hommage rendu à votre sagesse et à votre compétence. C'est aussi un honneur rendu à votre grand pays. Je saisis donc cette occasion pour vous féliciter. De même, j'ai le plaisir d'exprimer ma reconnaissance à M. Jan Eliasson, qui a présidé avec tant d'habileté la soixantième session. Aujourd'hui, pour l'ONU, une époque s'achève tandis qu'une autre commence, et les Maldives souhaitent exprimer leur profonde reconnaissance au Secrétaire général sortant, Kofi Annan. Il a dirigé l'Organisation pendant 10 ans, avec un dévouement et une compétence remarquables.

La modernisation doit être la première priorité de toute organisation qui souhaite rester pertinente à une époque où tout change rapidement. Cela est d'autant plus important pour l'ONU qui doit continuer de jouer un rôle central dans la promotion de la coopération pour la paix et la sécurité internationales, le développement économique et social, les droits de

l'homme et la primauté du droit. Les Maldives estiment que la réforme de l'ONU doit être transparente, équilibrée, complète et ouverte.

Outre le fait que nous devons moderniser le Conseil de sécurité, il nous faut également renforcer l'Assemblée générale et le Conseil économique et social. Ces réformes doivent rendre l'Organisation plus orientée vers l'action et plus démocratique. L'ONU doit répondre aux besoins de tous les Membres et demeurer fidèle aux principes sur lesquels elle a été fondée. L'Organisation doit s'adapter pour s'acquitter pleinement de son mandat. Nul doute qu'elle sera à même de le faire si elle mène à bien tous ses mandats et applique toutes ses décisions et résolutions sans crainte ni faveur.

La question de la représentation équitable et de l'augmentation du nombre des membres du Conseil de sécurité est un élément fondamental du processus de réforme. Les Maldives estiment que la composition du Conseil de sécurité doit refléter les réalités d'aujourd'hui. Sur ce point, les Maldives réitèrent leur appui à la proposition du Groupe des quatre sur la réforme du Conseil de sécurité.

Les Maldives voient dans les prochaines années une période cruciale de leur développement national. Grâce aux efforts réalisés avec l'appui de la communauté internationale, mon pays s'apprête à dire adieu à son statut de « pays les moins avancés ». La période de transition tranquille de trois ans commencera en janvier 2008. Ne plus être sur la liste des pays les moins avancés signifiera aussi que nous aurons de nombreux défis à relever.

Toutefois, nous considérons ce changement comme un événement positif. Avec la communauté des donateurs, nous avons déjà commencé à identifier les moyens qui permettront de faire en sorte que le progrès économique et social se poursuive sans interruption après le changement de statut. À cet égard, je note le succès du lancement du Forum de partenariat pour les Maldives en tant qu'événement annuel. Le premier de ces forums a eu lieu en juin. Je tiens à remercier les donateurs pour leur engagement sans faille en faveur du développement des Maldives après son reclassement.

Le passage des Maldives de la catégorie des pays les moins avancés à celle de pays en développement coïncide avec une phase politique importante de l'évolution du pays. Au cours des trois dernières années, nous avons entrepris une politique de

transformation. Ces réformes sont fondées sur le progrès économique et social soutenu qui a justifié le changement de statut des Maldives. Le programme de réforme politique qui a commencé en 2003 englobe l'institutionnalisation du pluralisme politique et le renforcement de la protection des droits de l'homme, la liberté des médias et la réforme du système judiciaire.

Parmi les réalisations du Programme, on peut compter à ce jour la formation, l'année dernière, de quatre partis politiques, ainsi que le renforcement des droits fondamentaux et de l'état de droit. De plus, une assemblée constitutionnelle est en cours de session pour moderniser la constitution. D'autres projets sont mis en œuvre pour remanier le système de justice pénale, mettre sur pied un service de police moderne, renforcer la liberté des médias et développer la société civile.

Nous sommes également déterminés à appliquer les normes prescrites dans les traités internationaux relatifs aux droits de l'homme. Au cours des deux dernières années, nous avons adhéré à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et à son protocole. Nous avons aussi adhéré Protocole facultatif se rapportant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Hier encore, je déposais auprès du Secrétaire général nos instruments d'adhésion au Pacte international relatif aux droits civils et politiques et à son Protocole facultatif ainsi qu'au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Les Maldives sont le pays qui a été le plus touché par le tsunami de 2004. Vingt et un mois se sont écoulés depuis que le programme de reconstruction a commencé. On a beaucoup avancé, mais beaucoup reste encore à faire. Je saisis cette occasion pour remercier la communauté des donateurs et les pays amis pour l'appui et l'aide qu'ils ont accordés à ce programme. Le plus grand obstacle au programme est le déficit de financement important pour certains aspects essentiels, notamment dans les domaines de la remise en état et la reconstruction des logements, les transports, l'eau et l'assainissement ainsi que l'atténuation des dommages causés à l'environnement. Le déficit de financement est d'environ 100 millions de dollars. En outre, les incidences du tsunami et des prix élevés du pétrole sur les finances publiques ont eu pour résultat un déficit budgétaire de 100 millions de dollars. À ce stade critique des progrès accomplis au niveau national, je lance un appel à nos partenaires en

matière de développement et à la communauté internationale dans son ensemble pour qu'ils continuent à aider les Maldives.

C'est pour nous un motif de satisfaction de constater que malgré les ravages du tsunami et les pressions budgétaires à court terme, les Maldives ont été à même d'atteindre certains de leurs objectifs de développement international. Dans le domaine de la réduction de la pauvreté et de l'enseignement primaire, les Maldives ont déjà atteint les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons bon espoir de pouvoir atteindre les objectifs en matière de soins de santé et de participation des femmes.

L'instabilité dans n'importe quelle partie du monde a des incidences sur l'ensemble de la communauté internationale. L'un des différends les plus difficiles à résoudre de notre temps est le conflit du Moyen-Orient, en particulier la non-réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien. Les récentes hostilités intervenues au Liban et les souffrances du peuple libanais ont leurs racines dans le problème palestinien. La question palestinienne doit être résolue conformément au droit international et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

L'instabilité et la violence permanentes qui règnent en Afghanistan et en Iraq sont un sujet de vive préoccupation pour les Maldives. Des années d'instabilité et de conflit ont ravagé la vie et la société des populations de ces pays.

Les Maldives souscrivent pleinement à l'action menée par la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme. Nous sommes parties aux grandes conventions internationales établies pour faire échec au terrorisme. Le terrorisme est une attaque contre les valeurs de liberté et de solidarité humaines. Mais nos efforts pour faire face à cette menace ne doivent pas nous amener à saper les valeurs mêmes que nous cherchons à protéger. Nous assistons à une résurgence de la diffamation de l'islam et des musulmans. Les Maldives sont une nation à cent pour cent musulmane depuis plus de 850 ans, et cette tendance nous consterne. L'islam a créé les conditions de la paix et de l'harmonie sociale aux Maldives. L'islam prône la modération, pas l'extrémisme. La violence et le meurtre répugnent à l'islam. Le Saint Coran nous dit « Ne tuez qu'en toute justice la vie qu'Allah a fait sacrée. » (VI:151)

Est-il besoin de dire que nous sommes profondément peiné et scandalisé par l'image

négative que l'on donne de l'islam et la tentative d'associer le fanatisme et la violence à notre foi éprise de paix? Le Saint Coran dit : « Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance et l'assistance aux proches. Et il interdit la turpitude, l'acte répréhensible et la rébellion. » (*ibid.*, XVI:90)

Seul l'amour peut conquérir la haine. La connaissance ne peut à elle seule surmonter les préjugés. La tolérance peut vaincre la peur. Une paix stable exige l'inclusion. Un dialogue efficace et constructif entre les civilisations et le respect mutuel entre les peuples sont nécessaires pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. La tolérance et le respect de la diversité sont des valeurs très prisées par l'islam.

La civilisation est menacée par la dégradation continue de l'environnement avec ses conséquences que sont le réchauffement de la planète, le changement climatique et l'élévation du niveau des mers. Les petits États insulaires comme les Maldives et autres régions situées au niveau de la mer sont ceux qui sont les plus menacés par le danger de l'élévation du niveau des mers. Les événements météorologiques extrêmes de ces dernières années ont été plus destructeurs et plus fréquents que jamais. Ils montrent clairement que le monde entier est vulnérable aux désastres causés par le changement climatique. Le Protocole de Kyoto a été une grande déception. Nous lançons un appel à tous les pays pour qu'ils prennent d'urgence des mesures réalistes propres à arrêter le changement climatique et l'élévation du niveau des mers.

Si nous voulons faire face à tous les défis auxquels l'humanité se trouve confrontée aujourd'hui, nous devons mettre en œuvre efficacement les plans et programmes d'action essentiels que nous avons approuvés par voie du processus multilatéral. Nous devons relancer Action 21. Nous devons aussi adhérer au Consensus de Monterrey. Il faut sans tarder donner suite à la Déclaration du Millénaire. Et, comme le Secrétaire général, Kofi Annan, l'a dit ce mois-ci, l'ONU doit passer d'une culture de réaction à une culture de prévention.

Aujourd'hui, je parle dans ma langue locale, le divehi. Elle est l'héritage de notre présence plusieurs fois millénaire aux Maldives et de la culture qu'elle y a produite. La protection de ce type d'héritage n'est-elle pas la pierre de touche du succès de notre famille mondiale des nations? Si l'ONU parvient à faire en

sorte que de petits pays vulnérables se sentent plus en sécurité, qui pourrait alors se sentir en danger?

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République des Maldives de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Maumoon Abdul Gayon, Président de la République des Maldives, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Point 8 de l'ordre du jour (suite)**

#### **Débat général**

#### **Allocution de M. Romano Prodi, Premier Ministre de la République italienne.**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M. Romano Prodi, Premier Ministre de la République italienne.

*M. Romano Prodi, Premier Ministre de la République italienne, est escorté à la tribune.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Romano Prodi, Premier Ministre de la République italienne, et je l'invite à faire sa déclaration.

**M. Prodi** (Italie) (*parle en italien; texte anglais fourni par la délégation*) : Je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et unième session. Votre expérience des affaires internationales est la meilleure garantie du succès de votre mandat. Je tiens aussi à remercier sincèrement M. Jan Eliasson de la manière efficace et judicieuse dont il a guidé les travaux de la soixantième session. Nous adressons aussi notre sincère gratitude à Kofi Annan, qui a consacré sa vie à l'Organisation, et plus particulièrement ces 10 dernières années, en qualité de Secrétaire général. Il l'a guidée dans des moments difficiles et jeté les bases de sa réforme. Merci Kofi.

C'est ici, dans cette ville que, le 11 septembre, il y a cinq ans, nous nous sommes brutalement rendu compte à quel point le monde était devenu dangereux. Ce jour là, nous avons su que le nouveau millénaire nous réservait des menaces imprévisibles et complexes qui dépassaient les frontières nationales; des menaces mondiales contre lesquelles la protection des frontières nationales est illusoire; des menaces asymétriques qu'il

est difficile de contrer efficacement avec les instruments utilisés jusqu'ici pour régler les conflits.

Le terrorisme et les armes de destruction massive ont changé la société traditionnelle et ses valeurs. Elles ont rendu caducs les systèmes de défense collective et de sécurité fondés sur la dissuasion. Les vieilles solutions aux problèmes du monde – la logique de l'équilibre et de l'hégémonie – ne suffisent plus pour garantir la stabilité et la sécurité. Ces nouvelles menaces ajoutent un nouvel élément à une liste qui inclut les conflits régionaux et le Moyen-Orient, l'Asie et l'Afrique; les pandémies; les problèmes de développement et le fossé entre le Nord et le Sud; les violations des droits de l'homme; les migrations massives et les questions relatives à l'énergie et l'environnement. Ce sont là autant de phénomènes qu'il est impossible de contrôler si nous ne les abordons pas dans un esprit de responsabilité collective.

Si nous voulons maîtriser ces événements nous devons en mesurer l'ampleur et nous montrer à la hauteur. Aucun pays, aussi puissant soit-il, ne peut relever seul ces défis complexes. Les menaces mondiales exigent une réponse mondiale. En dernière analyse, cela signifie un partenariat collectif. Aussi le choix de la « mise en œuvre du partenariat pour le développement mondial » comme thème de la soixante et unième session était-il particulièrement opportun. Sans une action collective de la part des pays de l'hémisphère nord et de l'hémisphère sud, des institutions et organisations internationales, des secteurs public et privé et de la société civile, il sera impossible de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés.

Avant toute chose, nous devons relancer le multilatéralisme, et j'entends par là rétablir le rôle central, fondamental, de l'ONU. L'expérience récente du Liban et le renforcement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) illustrent la façon dont l'ONU peut retrouver son importance primordiale dans le règlement des différends internationaux. Par-dessus tout, cette expérience montre – et c'est là le point essentiel – que si les parties prenantes sont prêtes à conférer à l'ONU un rôle de premier plan, un rôle central, l'Organisation sera à même de le remplir.

Au Liban, nous en sommes encore au tout début, et beaucoup reste à faire. Sous-estimer le risque de cette mission serait une grave erreur. Cependant, nous devons être satisfaits de la façon dont l'ONU, ses États

Membres et, qu'on me permette de le dire, l'Union européenne, ont affronté une situation qui, il y a deux mois à peine risquait de nous échapper mais qui, aujourd'hui, offre une série de possibilités pour l'ensemble du Moyen-Orient. Nous devons également nous féliciter d'avoir mis sur pied une mission qui représente la communauté internationale tout entière, et qui soit précisément l'expression concrète de ce partenariat mondial dont nous débattons aujourd'hui. En effet, s'il est vrai que l'Europe est l'épine dorsale de la FINUL, elle ne pourrait mener à bien cette mission sans la participation de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Russie, de la Turquie et de nombreux autres pays non européens.

La question que nous devons poser à ce stade est celle-ci : que faut-il faire pour poursuivre la tâche qui vient de commencer au Liban? De façon plus générale, compte tenu des crises et des situations d'urgence qui nous assaillent, que faut-il faire pour que l'ONU puisse mettre en œuvre les principes de la Charte? Il faut deux choses : d'abord, que les réformes soient menées à bien rapidement; ensuite, que les Membres lui prêtent un appui vigoureux et inconditionnel.

En ce qui concerne les réformes, l'année dernière, après d'intenses négociations, en faisant le point, nous avons jeté les bases qui nous permettront de conférer à l'ONU un rôle plus décisif pour le bien de la communauté internationale. Le Commission de consolidation de la paix en est le premier résultat, car il fait ressortir le lien indestructible qui existe entre le développement, la sécurité et les droits de l'homme. L'engagement prioritaire en faveur des droits de l'homme et de leur garantie doit être l'objectif de tout pays qui souhaite donner une plus grande autorité morale à sa politique étrangère. Les résultats de la réforme sur ce point, grâce à la création du nouveau Conseil des droits de l'homme, sont encore à l'examen. L'autre résultat important, c'est l'affirmation du principe de la responsabilité de protéger, afin que la communauté internationale ne reste plus indifférente aux actes de génocide.

Mais c'est sur l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité que nous devons concentrer notre attention, en rétablissant le rôle central de l'Assemblée générale en tant que principal organe représentatif, directeur et, délibérant de l'ONU et en renouvelant les efforts en vue de réformer le Conseil de sécurité, dans ses méthodes de travail et dans sa composition. Compte tenu de la situation actuelle, les États Membres doivent donc envoyer un signal politique fort qui nous aide

ouvrir un nouveau chapitre et à adopter une approche novatrice.

En d'autres termes, nous devons entrer dans une période de négociation, ce que nous n'avons pu faire jusqu'à présent, une période au cours de laquelle, plutôt que chercher à imposer des positions et des modèles, nous puissions procéder à une véritable comparaison des positions afin de trouver des solutions qui ne soient pas source de division mais qui, au contraire, nous permettent de parvenir à un consensus aussi large possible. Mais attention : tout est négociable, sauf le fait que tous les États Membres, tous sans exception, sont parties prenantes de l'Organisation, prise en charge qui représente le véritable pilier sur lequel doit reposer le multilatéralisme de l'ONU.

Une autre façon pour l'ONU de retrouver la vigueur et la crédibilité dont elle a besoin pour accomplir sa mission, c'est de renforcer le rôle de ses parties prenantes sur le plan régional. Je pense d'abord à l'Union européenne, car si l'Europe est plus forte, l'ONU sera plus forte. Le monde et l'ONU n'ont que faire d'une Europe hésitante. Au contraire, ils ont besoin d'une Europe capable de jouer son rôle pour relever les défis qui nous attendent. L'Europe, de son côté, doit bien se rendre compte que ce n'est qu'en contribuant au règlement des problèmes mondiaux qu'elle pourra apporter une plus grande sécurité et une plus grande prospérité à ses citoyens.

Les conditions nécessaires pour jouer un tel rôle sont réunies. Les chiffres suffisent à eux seuls à faire de l'Europe un acteur mondial – 25 pays, plus de 450 millions d'habitants, un quart du produit intérieur brut de la planète et 500 millions d'euros par mois alloués à des pays tiers. Pourtant, ces chiffres ne sont pas en proportion avec sa capacité de faire avancer les choses au-delà de ses frontières.

Dans le cadre de l'Assemblée et des ses divers comités et commission, l'Union européenne est en train de devenir un acteur essentiel. À chaque débat et pour chaque résolution, sa position devient une référence pour les autres groupes régionaux. Notre objectif devrait être le même pour le Conseil de sécurité. Ce sera peut-être un processus lent, qui devra surmonter des résistances et des atavismes tenaces, mais il faut le poursuivre avec détermination. Ce n'est que si l'Europe exerce une influence profonde sur les questions de paix et de sécurité qu'elle pourra être vraiment considérée comme un véritable acteur au

niveau mondial. Les tragédies qui se sont déroulées dans les Balkans au début des années 90 ont été le résultat d'une Europe absente. Quand elle est présente, quand elle est unie, l'Europe peut changer la donne. C'est ce que nous voyons dans la crise du Liban. Pendant la soixante et unième session de l'Assemblée générale et au cours des deux années où elle siègera au Conseil de sécurité, l'Italie s'efforcera tout particulièrement de consolider l'engagement et le rôle de l'Union européenne à l'ONU.

Notre objectif est de rendre cette organisation plus efficace dans les domaines et sur les questions pour lesquels, du fait de l'histoire et par vocation, elle peut apporter un plus. La prolifération des armes de destruction massive, notamment les armes nucléaires, doit essentiellement être vue aujourd'hui dans le contexte des négociations en cours avec l'Iran. Mais il est de notre devoir de regarder au-delà et de nous efforcer, tous ensemble, de consolider le système général de non prolifération. Ce principe inspirera l'action de l'Italie au Conseil de sécurité.

En ce qui concerne le dossier nucléaire iranien, nous sommes disposés à apporter notre contribution à une solution négociée susceptible de renforcer la sécurité et la stabilité régionales.

Au Moyen-Orient, comme je l'ai déjà dit, nous devons saisir les occasions et les ouvertures, conscients qu'il n'y aura pas de paix tant que la question palestinienne n'aura pas été réglée, avec un État palestinien indépendant, souverain, dynamique, contigu à l'État d'Israël, les deux États vivant en sécurité à l'intérieur de frontières internationalement reconnues.

Cette crise régionale grave ne doit pas nous faire oublier l'Afrique, qui souffre depuis si longtemps, est en proie à des crises, et est plus pauvre qu'elle ne l'était il y a 20 ans. La situation au Darfour est épineuse. Nous ne pouvons pas rester des témoins passifs. Il est plus que temps. Nous devons agir rapidement et faire en sorte que l'ONU prenne graduellement les choses en main, conformément aux décisions du Conseil de sécurité. La situation dans la corne de l'Afrique est également une source de préoccupation. Un ferme engagement de la part du Conseil de sécurité est nécessaire. L'Italie, qui y siègera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, apportera également sa contribution, fondée sur son expérience dans la région. Quand je parle de l'Afrique, je pense essentiellement au fossé creusé entre l'hémisphère nord

et l'hémisphère sud. Ce phénomène est à la base de presque tous les maux qui frappent notre époque. C'est ce fossé qui est principalement à la base des grands flux migratoires que nous ne pouvons méconnaître et que nous devons traiter avec réalisme, sens des responsabilités, équanimité et, surtout, solidarité.

En Méditerranée, nous travaillons avec nos partenaires sur la question de l'immigration sur la base de ces principes, et cherchons à faciliter les flux légaux et à lutter contre les flux illégaux et les parties qui en tirent profit, ainsi qu'à faciliter l'intégration dans nos pays de ceux qui y ont immigré légalement, mus par l'espoir et le désir de travailler.

Mais il existe un autre fossé dangereux qui risque de laisser une marque encore plus profonde dans le monde. Je parle de ce que nous appelions, il y a encore quelques années, le choc des civilisations et des religions entre le monde chrétien et le monde musulman. Je refuse de croire qu'un tel choc existe. Certes, les extrémistes et les fanatiques existent, mais les civilisations et les religions ont été faites pour le dialogue, les échanges et l'enrichissement mutuel. Nous pouvons, nous voulons encourager cette relation en créant de nouvelles politiques qui nous rapprochent des pays du sud de la Méditerranée, dans le dessein de faire de cette mer un bassin de paix et de coexistence harmonieuse entre les différentes civilisations et religions.

Je voudrais revenir au thème central de la présente session : le partenariat mondial pour le développement. Il y a un risque que la relance du multilatéralisme, la réforme de l'ONU et l'engagement collectif dans les divers théâtres de crise ne produise pas d'effets durables si les questions relatives au développement ne sont pas traitées en priorité. Il appartient à l'ONU d'être à la fois le moteur et le ciment de la solidarité entre les peuples, d'être la pleine expression du multilatéralisme et de maintenir le développement au premier rang des préoccupations internationales. En effet, c'est dans la relation entre sécurité, solidarité et développement que réside la « valeur ajoutée » de l'ONU, dans la pleine conscience qu'il ne saurait y avoir de paix sans développement ni de développement sans paix.

Il ne suffit pas d'évoquer du haut de cette tribune, comme on le fait depuis maintenant six ans, les mots « objectifs du Millénaire pour le développement ». Nous devons œuvrer à l'exécution de ces objectifs, en commençant par l'adoption des mesures financières,

commerciales, technologiques et de protection de l'environnement nécessaires dans un but très spécifique, très ambitieux, qui réponde avant tout à un devoir moral : garantir une vie digne pour tous les êtres humains.

Je souhaiterais terminer avec quelques remarques sur les valeurs et principes fondamentaux qui inspirent notre action quand nous traitons du multilatéralisme, de la recherche de la paix, de la sécurité et du développement et des relations nord-sud. Toutes ces questions se rejoignent dans la défense de la vie et dans la lutte contre toutes les formes de haine, de violence, de discrimination et de marginalisation. Cette lutte et cette défense, conjointement avec les principes démocratiques, sont le fondement de la coexistence entre les peuples et devraient inspirer l'action des nations. Aujourd'hui, malheureusement, ces valeurs sont encore niées et violées comme si nous n'avions tiré aucune leçon des erreurs du passé. Nous ne pouvons pas rester indifférents devant ces actes barbares. Nous sommes pour la paix et la solidarité. Nous sommes contre la peine de mort, l'injustice et les souffrances humaines. C'est une chose dont nous devons toujours nous souvenir, en particulier à la veille de décisions très importantes. C'est ce qu'attendent de nous ceux qui ont sacrifié leur vie pour la paix, pour les causes justes, pour un idéal, pour défendre la liberté, cette même liberté dont nous jouissons quotidiennement dans une démocratie.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la République italienne pour l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Romano Prodi, Premier Ministre de la République italienne est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Milo Djukanović,  
Président du Gouvernement  
de la République du Monténégro**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Président du Gouvernement du Monténégro.

*M. Milo Djukanović, Président du Gouvernement de la République du Monténégro, est escorté à la tribune.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Milo Djukanović, Président du Gouvernement de la République du

Monténégro, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Djukanović** (Monténégro) (*parle en monténégrin; texte anglais fourni par la délégation*) : Permettez-moi tout d'abord, Madame la Présidente, de saluer votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et unième session, qui pourra ainsi, nous en sommes certains, prendre d'importantes décisions dans l'intérêt de tous.

C'est avec une fierté et une émotion toutes particulières que je voudrais évoquer la soixantième session, au cours de laquelle de nombreuses décisions importantes ont été prises pour l'Organisation. Pour le Monténégro, elle aura une portée historique puisque c'est au cours de cette session que le Monténégro a été admis en tant que Membre à part entière de cette organisation internationale unique. Je tiens donc à remercier le Secrétaire général et le Président de la soixantième session, M. Eliasson, et les autres représentants des nations d'avoir contribué à faire de la cérémonie d'admission du 192<sup>e</sup> État Membre de l'Organisation des Nations Unies un événement si réjouissant.

C'est à la fois un grand honneur et un plaisir pour moi que de représenter à la présente session le Monténégro, qui participe pour la première fois aux débats en tant que Membre à part entière de l'Organisation. Comme le Président du Monténégro, Filip Vujanović, l'a déjà souligné de cette tribune, c'est pour nous une occasion et une responsabilité exceptionnelles. Le Monténégro est une jeune nation européenne qui n'existe en tant que telle sur la scène internationale que depuis quelques mois, mais qui est fermement déterminé à continuer de participer plus énergiquement encore à la paix, à la stabilité et à la prospérité en respectant et en encourageant les idées, principes et objectifs fondamentaux de l'ONU consacrés dans ses documents officiels. Je suis fermement convaincu qu'à l'époque où nous vivons l'importance d'un État, grand ou petit, dépend avant tout de sa contribution au respect et à la mise en œuvre de ces normes et valeurs internationales fondamentales. Cela est vrai sur le plan régional et au-delà.

Il est dans la nature des petits États d'être plus sensibles à l'exigence de tolérance et de dialogue, d'ouverture et de relations internationales fondées sur la confiance mutuelle, l'égalité et la solidarité, de même qu'à la valeur de l'unité dans la diversité, qui est l'axiome de notre époque, ainsi que de l'intégration

mondiale, qui est la base sur laquelle se développe aujourd'hui le Monténégro. En ce sens, j'ajouterais que les petites nations sont destinées à être élitistes. J'espère qu'il n'est pas présomptueux de dire que le Monténégro a clairement montré son attachement à ces principes avec le récent référendum que nous avons organisé en partenariat avec l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Conseil de l'Europe, montrant que même dans sud-est de l'Europe les questions les plus difficiles et les plus sensibles, comme la question du statut, peuvent être abordées de façon démocratique, conformément aux normes internationales. Nous sommes donc fiers de souligner que le processus démocratique et le résultat du référendum monténégrin sont aussi une victoire de la politique européenne dans notre région, et nous sommes sûrs que cet exemple peut contribuer à la stabilité et à des relations de bon voisinage dans notre région.

De fait, la coopération régionale est inséparable de l'intégration européenne et de l'intégration mondiale, qui sont essentiellement liées aux questions de paix, de stabilité, de sécurité et de prospérité, d'autant plus que la mondialisation qui va s'accroissant nous conforte à de nouveaux défis et à de nouvelles menaces politiques, environnementales et socioéconomiques. Les questions qui se posent aujourd'hui, comme le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, les flux migratoires illégaux et les trafics qui y sont liés, la pauvreté, les menaces qui pèsent sur l'environnement, etc. font ressortir la nécessité d'une action commune.

Cette vision de l'avenir est illustrée par la Déclaration du Millénaire, qui véhicule les buts et principes de la Charte à l'intention du monde dans une ère nouvelle, en soulignant la responsabilité commune et la solidarité afin de concrétiser la vision d'un monde plus sûr, plus prospère et plus juste. Sans stabilité, il ne peut y avoir de démocratie, tout comme sans démocratie, il ne saurait y avoir de stabilité ni de développement économique durable. Ce sont là autant de processus interdépendants qui doivent se dérouler simultanément, ce qui montre bien à quel point il est important de réaliser les objectifs du Millénaire. Tout cela fait ressortir l'importance d'un multilatéralisme efficace qui passe par l'ONU, laquelle doit être réformée pour relever comme il convient les défis d'aujourd'hui, ainsi que par les autres organisations internationales et régionales et toutes les nations.

C'est en connaissance de cause et mus par le sens des responsabilités que nous continuerons d'édifier au Monténégro des institutions stables garantissant l'état de droit, les libertés, l'égalité et la non-discrimination, les droits de l'homme et ceux des minorités, ainsi qu'une économie de marché. Nous continuerons également d'encourager l'harmonie multiethnique et la tolérance, convaincus que la diversité religieuse et culturelle est source d'enrichissement et propice à une stabilité et une croissance accrues. Elle est également propice à l'équilibre entre l'État et le citoyen, en pleine conformité avec les principes du développement durable.

Dans ce contexte, je souhaite exprimer ma gratitude aux institutions spécialisées des Nations Unies pour leur action et leur appui. Je crois qu'il est important de souligner du haut de cette tribune qu'en partenariat avec le Programme de Nations Unies pour le développement et en coopération avec nos partenaires européens, nous construirons le premier écobâtiment conçu pour abriter les institutions des Nations Unies qui opèrent au Monténégro.

Nous sommes fiers que dès sa naissance le Monténégro ait été admis à l'Organisation des Nations Unies, institution qui est le point de rencontre d'une multitude de cultures et d'identités, à une seule adresse que chacun d'entre nous peut identifier, institution dans laquelle tous les peuples et États sont pleinement égaux. Nous voyons là la preuve historique de la reconnaissance du respect pour les valeurs et objectifs fondamentaux des Nations Unies, qui restent toujours valides aujourd'hui. Je suis sûr que le Monténégro se distinguera plus encore en tant que partenaire constructif et digne de confiance et que notre coopération au sein de l'Organisation des Nations Unies revêtera une qualité nouvelle et restera un élément clé de son action politique. Le Monténégro d'aujourd'hui a une vision claire du développement et de ses perspectives européennes, et il est prêt à contribuer à une Europe unie et à l'Organisation des Nations Unies.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Gouvernement de la République du Monténégro pour l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Milo Djukanović, Président du Gouvernement de la République du Monténégro, est escorté de la tribune.*

### **Allocution de Sir Michael T. Somare, Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

*Sir Michael T. Somare, Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, est escorté à la tribune.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à Sir Michael Somare, Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**Sir Michael T. Somare** (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous transmettre, Madame la Présidente, les félicitations de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et unième session. Je tiens à vous assurer de la pleine coopération de mon pays pendant votre mandat. Nous adressons nos félicitations à votre prédécesseur, M. Jan Eliasson, pour la façon dont il a conduit nos travaux durant son mandat. Nous le félicitons aussi de sa nomination au poste de ministre des affaires étrangères de la Suède.

Le 10 octobre 1975, 24 jours après que la Papouasie-Nouvelle-Guinée a obtenu son indépendance politique, je me suis adressé à l'Assemblée du haut de cette même tribune, plein d'espoir et confiant en l'avenir. Comme de nombreux pays en développement qui se délivraient du joug colonial, la Papouasie-Nouvelle-Guinée s'est engagée envers les buts et objectifs des Nations Unies et j'affirmais notre engagement fondamental envers le maintien de la paix dans le monde entier et envers les principes de la Charte des Nations Unies.

Nous pensons que l'ONU était l'organisation la plus appropriée pour réaliser nos aspirations à un développement économique tangible, au respect de notre souveraineté et à l'instauration d'un monde de paix et de sécurité. La dure réalité d'aujourd'hui, c'est que, pour beaucoup d'entre nous, ces aspirations ne sont toujours pas réalisées. Les faits montreront les occasions perdues pour l'avènement d'un monde meilleur.

Notre monde se caractérise aujourd'hui par un ordre commercial mondial injuste et des conditions de

sécurité précaires. Une mondialisation débridée et une libéralisation commerciale sans entraves affectent beaucoup d'entre nous, menaçant les moyens de subsistance de notre peuple. Les actes unilatéraux des grands et des puissants pour résoudre les différends sont devenus la règle et non plus l'exception. Nous voyons s'accroître les atrocités, les génocides, les guerres, la pauvreté, le terrorisme; nous voyons apparaître le sida et augmenter les cas de paludisme et de tuberculose. Nos rues et nos communautés sont jonchées d'armes légères. Le trafic de stupéfiants et la traite d'êtres humains et autres activités illégales augmentent. La dégradation de l'environnement et les changements climatiques se poursuivent sans répit. Nous devons d'urgence nous atteler à ces problèmes. Pour compléter les efforts d'autres pays, déployés en d'autres forum, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et d'autres pays de la région du Pacifique, sont d'accord pour mettre en commun leurs ressources limitées en vue de résoudre ces problèmes.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée continue de penser que l'ONU offre à ses États Membres le meilleur espoir de résoudre des problèmes anciens et nouveaux. À cet égard, mon pays appuie les initiatives relatives à la réforme en cours de l'ONU dans le but de rendre ses opérations plus rapides et plus efficaces. Nous devons faire en sorte que ses mandats et fonctions en matière de sécurité collectives et ses diverses institutions soient renforcés et non affaiblis. Nous nous félicitons de la création du Conseil des droits de l'homme et de la Commission de consolidation de la paix. La Papouasie-Nouvelle-Guinée croit en une Assemblée générale revitalisée, dont le rôle et l'autorité correspondent à sa large composition. Nous devons poursuivre la réforme du Conseil de sécurité avec courage et audace afin qu'il reflète les réalités politiques et économiques du jour. Un Conseil de sécurité élargi doit être démocratique et transparent. Il doit compter parmi ses membres des pays en développement, tout en maintenant un équilibre et une représentation géographique équitables.

Le commerce mondial se caractérise bien plus par les pratiques injustes de ceux qui détiennent des avantages très nets que par les débouchés qu'il offre aux pays en développement tels que la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Nos efforts pour élaborer un ordre commercial plus juste sont contrariés par le refus de nos partenaires développés d'ouvrir leurs économies et d'engager de véritables discussions sur le

développement. Qui plus est, beaucoup parmi nos partenaires développés n'ont pas encore atteint les objectifs fixés d'un commun accord relatifs à l'aide publique au développement.

Si nous apprécions les efforts de certains de nos partenaires développés pour alléger le fardeau de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, nous sommes déçus de constater que beaucoup d'entre eux n'ont pas montré le même dynamisme pour le Cycle de Doha pour le développement, ce qui a entraîné son effondrement. Nous demandons aux pays en développement de se joindre à nous pour préparer de nouvelles et véritables négociations pour le développement. Nous devons faire preuve d'initiative et non pas laisser passivement les autres préparer notre avenir.

Malgré ces difficultés, la Papouasie-Nouvelle-Guinée poursuit ses programmes de développement économique, qui reposent sur une stratégie de croissance fondée sur la croissance économique. Cet objectif politique s'articule autour du développement rural. Nous avons élaboré une stratégie de développement à moyen terme de cinq ans, alignée sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

La réalisation de ces objectifs d'ici à 2015 est une tâche gigantesque pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée mais nous avons fait le premier pas en assurant le financement nécessaire à leur mise en œuvre. Nous demandons l'appui du système des Nations Unies et des autres véritables partenaires de développement pour qu'ils respectent ces engagements vitaux.

Grâce à une meilleure coordination politique, à une application plus rigoureuse de la réforme structurelle et à une gestion financière prudente, la Papouasie-Nouvelle-Guinée est parvenue à la stabilité budgétaire et macroéconomique. Notre économie connaît la croissance, les taux d'intérêt ont baissé et le taux de change a été stabilisé. Nos réserves en devises étrangères ont atteint un niveau sans précédent. Nous utilisons ces bénéfices pour réinvestir dans les secteurs productifs de notre économie et fournir des services à notre peuple. Les partenaires de développement doivent jouer un rôle positif pour soutenir ces bénéfices. Cela peut être fait grâce à la création de débouchés commerciaux, à des marchés équitables, à des investissements étrangers accrus, au transfert des technologies, au renforcement des capacités à une aide au développement extérieure de qualité.

J'en viens maintenant à une question à laquelle mon pays attache une grande importance, celle des changements climatiques et de l'élévation du niveau des mers. Pour nous, il ne s'agit pas d'une question théorique; c'est une réalité. Les petites îles et les atolls de faible élévation en Papouasie-Nouvelle-Guinée et dans la région du Pacifique sont submergés du fait de l'élévation du niveau des mers. Au moment même où je parle, mon propre peuple se réinstalle sur des terrains plus élevés. La forte position de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à l'égard de l'environnement se fonde sur le préambule de sa constitution nationale, déclarant que : « notre quatrième objectif est de conserver les ressources naturelles et l'environnement et de les utiliser pour le bien de tous, et de les renouveler à l'intention des générations futures ». Cet impératif constitutionnel est à la base de notre approche des objectifs de développement durable, y compris ceux contenus dans le Plan de Johannesburg et la Stratégie de Maurice.

L'environnement se dégrade à une vitesse effrayante. Les études scientifiques tendent à montrer que les changements climatiques accroissent les incidences des catastrophes naturelles telles que les ouragans, les tsunamis, les glissements de terrain et les crues soudaines. Notre planète est en détresse. Nous habitons tous ce monde et nous devons donc partager équitablement la responsabilité de nous attaquer aux causes profondes du problème. Nous prions instamment les pays industrialisés de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Nous demandons à tous ceux qui ne l'ont pas encore fait d'adhérer au Protocole de Kyoto et de le ratifier.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est prête à jouer son rôle pour protéger et conserver les forêts ombrophiles afin de stabiliser le climat de la planète. Les conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat montrent qu'environ 20 à 25 % des émissions annuelles mondiales étaient dues aux changements dans l'utilisation des terres, en raison principalement de la dégradation des ressources forestières. Dans ce contexte, il est essentiel de protéger les forêts ombrophiles par des incitations durables et justes, conformes aux lois du marché.

Le dilemme est que pour certains d'entre nous, le secteur forestier est une source majeure de revenu et crée des emplois dont on a tant besoin. Il est un auxiliaire d'importants projets d'infrastructure et un catalyseur pour la fourniture de services de base dans

les zones rurales. Les incitations offertes actuellement par les marchés internationaux pour l'agriculture, les forêts et les réductions d'émissions sont insuffisantes. Ces incitations ont des effets pervers du point de vue de l'environnement. La Papouasie-Nouvelle-Guinée, conjointement avec le Costa Rica, a formé une nouvelle coalition des pays à forêts tropicales humides qui comprend de nombreux autres pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique. Nous poursuivons ensemble une initiative visant à obtenir l'accès aux marchés mondiaux du carbone et appuyer les efforts pour réduire les taux de déforestation. En d'autres termes, cette approche tente de reconnaître l'effort des propriétaires des ressources pour conserver et protéger les forêts ombrophiles dans l'intérêt de l'humanité. Nous invitons d'autres pays à se joindre à notre effort pour créer de nouveaux marchés et réformer le marché et les mécanismes de contrôle devenus caducs. Cela est nécessaire si nous voulons contribuer plus efficacement à la viabilité écologique, au développement économique, à la stabilité climatique et à la réduction de la pauvreté.

L'initiative sur la déforestation fait partie du programme d'ensemble suivi par mon gouvernement dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement afin d'assurer la viabilité de l'environnement. Nous sommes convaincus que l'application du septième objectif nous donnera les moyens de parvenir à une croissance économique durable du point de vue de l'environnement et du point de vue social. Les pays en développement sont trop souvent attirés par les fausses promesses sur les investissements internationaux. Trop souvent, nos ressources sont exploitées de telle sorte qu'au bout du compte nous n'avons plus ni ressources ni argent. Nous ne permettrons pas que cet état de choses se perpétue. Nous voulons que la richesse tirée de nos ressources naturelles reste dans le pays afin d'alimenter notre croissance économique.

La menace du VIH/sida est réelle dans de nombreux pays et a des incidences graves sur le développement social et économique. Le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée a adopté une législation sur le VIH/sida, qui s'inscrit dans le cadre d'une politique globale à ce sujet. De plus, j'ai nommé un ministre spécialement chargé de m'aider à imprimer une impulsion politique dans ce domaine. Mais l'expérience montre que l'action nationale ne suffit pas. C'est une guerre qu'il faut mener sur tous les fronts et dans tous les pays. Nous remercions l'ONU et

ses institutions spécialisées de leur action dans ce domaine. Nous félicitons aussi M. Bill Clinton, ancien Président des États-Unis, et M. Bill Gates de l'exemple qu'ils ont donné à cet égard.

Tout aussi importante est la lutte contre le paludisme, la tuberculose et autres maladies que l'on peut prévenir. Je lance un appel à nos partenaires de développement pour qu'ils aident la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les autres pays en gardant ces défis présents à l'esprit.

Le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations est une menace grave à la paix et la sécurité internationales. Il doit être condamné, quels qu'en soient les coupables. Il appartient à tous les pays et à tous les peuples de rester unis dans la lutte contre ce fléau. La Papouasie-Nouvelle-Guinée est préoccupée par l'érosion de l'autorité morale de la communauté internationale pour faire face à cette question. Le fait que certains de nos membres s'attaquent à ce problème en violant les normes internationales et les conventions universellement acceptées ne renforce pas notre crédibilité. Comme pour d'autres problèmes transfrontières, les États Membres auront besoin de l'appui des Nations Unies et de leurs partenaires de développement qui sont à même de renforcer les capacités et, d'une façon générale, qui ont les ressources nécessaires pour lutter efficacement contre le terrorisme mondial.

Le conflit au Moyen-Orient, malgré les différentes résolutions de l'ONU, n'est toujours pas résolu. La Papouasie-Nouvelle-Guinée lance un appel à toutes les parties au conflit, notamment les puissances qui ont le pouvoir d'orienter la situation vers une issue favorable, de faire les concessions difficiles qui s'imposent dans l'intérêt d'un règlement pacifique de ce problème qui n'a que trop duré. Les récents affrontements au Liban se sont traduits par la perte de vies innocentes et une destruction massive de l'infrastructure. La Papouasie-Nouvelle-Guinée lance un appel à la retenue de la part de toutes les parties et demande instamment qu'il soit fait pleinement appel aux procédures de règlement pacifique des différends de l'ONU. Il faut trouver des solutions durables et globales aux problèmes qui sont à l'origine du conflit. Les pays avoisinants et la communauté internationale dans son ensemble doivent apporter une contribution positive en ouvrant la voie à un processus qui permette d'entamer un véritable dialogue. Nous adressons nos éloges à la Force intérimaire des Nations Unies au

Liban (FINUL) et des pays européens comme le France, l'Italie, l'Allemagne et les autres pays qui fournissent des contingents afin de maintenir le cessez-le-feu.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est extrêmement préoccupée par la prolifération des armes nucléaires, chimiques, biologiques et autres armes de destruction massive parmi les États. Nous continuons d'affirmer qu'il n'y a aucune justification réelle à la rétention ou à la mise au point de ces instruments de guerre. Nous demandons à tous les pays de ratifier le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et autres traités y relatifs afin de réduire la menace que font peser les armes de destruction massive sur la paix et la sécurité internationales. Malheureusement, le Secrétaire général nous rappelait hier encore l'apathie qui règne dans le domaine de la non-prolifération et du désarmement.

Les travaux du Comité spécial des Nations Unies sur la décolonisation restent inachevés. Il y a encore 16 pays non autonomes, dont certains dans le Pacifique, qui n'ont toujours pas exercé leur droit à l'autodétermination. Le référendum des Tokélaou a montré un véritable esprit de coopération entre les Tokélaou et la Nouvelle-Zélande. Nous félicitons les deux gouvernements et assurons le peuple des Tokélaou que nous respectons leur décision de rester en libre association avec la Nouvelle-Zélande.

Je terminerai en disant que le monde a changé d'une façon qui d'un côté ouvre des perspectives positives et, de l'autre, présente des défis complexes pour les Membres de l'ONU. L'apparition au fil des ans d'une tendance à résoudre ces problèmes en s'écartant des principes et du cadre prescrits par l'ONU a abouti à un monde qui ne correspond pas à celui qu'avaient envisagé les fondateurs de l'Organisation. Nous devons renouveler notre attachement et notre foi dans l'ONU et chercher à la réformer de façon qu'elle reflète les réalités d'aujourd'hui.

Je voudrais enfin rendre hommage au Secrétaire général sortant, M. Kofi Annan, pour sa contribution remarquable au service des Nations Unies et du monde. Nous l'assurons de toute notre estime. Comme c'est sans doute la dernière session de l'Assemblée générale à laquelle je prends part, je saisis cette occasion pour remercier tous ceux qui ont manifesté d'une façon ou d'une autre leur appui à la Papouasie-Nouvelle-Guinée depuis son indépendance. Lorsque j'ai amené mon pays à prendre son siège à l'Assemblée il y a 31 ans, j'ai dit, et je le répète aujourd'hui, que, dans les limites de ses

ressources, la Papouasie-Nouvelle-Guinée jouerait un rôle actif aux Nations Unies.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*Sir Michael T. Somare, Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Estebán Lazo Hernández, Vice-Président de la République de Cuba**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République de Cuba.

*M. Estebán Lazo Hernández, Vice-Président de la République de Cuba, est escorté à la tribune.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. E. M. Estebán Lazo Hernández, Vice-Président de la République de Cuba, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Lazo Hernández** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Comme l'a dit le Président Hugo Chávez dans sa brillante intervention, il y a à peine quatre jours se terminait à La Havane le quatorzième Sommet du mouvement des pays non alignés. Aujourd'hui, je parle au nom de Président du Mouvement, le Président Fidel Castro, honorant ainsi notre engagement qui est d'informer l'Assemblée des principales décisions prises au Sommet de La Havane.

Comme l'a dit le camarade Raúl Castro, Premier Vice-Président des Conseils de l'État et des ministres de la République de Cuba, dans sa déclaration liminaire :

« La conjoncture internationale, caractérisée par les visées irrationnelles de domination mondiale de l'unique superpuissance, agissant avec la complicité de ses alliés, montre la nécessité de nous unir toujours plus pour défendre les buts et principes sur lesquels a été établi le Mouvement des pays non alignés et qui sont inscrits dans le droit international et dans la Charte des Nations Unies. »

Si le Mouvement des pays non alignés s'était avéré nécessaire, il y a plus de 40 ans, sa pertinence

dans le monde contemporain ne fait plus aucun doute. Le sommet du Mouvement des pays non alignés à la Havane a été un succès incontestable malgré les menaces et les pressions de ceux qui en s'opposent à l'unité et aux efforts concertés des pays du sud. Il y a un haut niveau tant en ce qui concerne le nombre des pays présents que le nombre des chefs d'État ou de gouvernement. Les débats ont été intenses et fructueux, et un véritable climat d'entente, d'unité et de cohésion a permis l'adoption de documents d'une importance vitale pour l'avenir du Mouvement des pays non alignés.

Cuba, en sa qualité de nouveau président, a reçu des mandats et un programme d'action précis qui orienteront ses activités à la tête du Mouvement. Le sommet a permis de renforcer le Mouvement et donc, la conception politique des pays du Sud. La diversité et l'hétérogénéité des membres du Mouvement, loin de l'affaiblir, sont au contraire son principal point fort car elles nous ont permis de dégager de solides consensus qui apporteront une contribution positive à la solution des problèmes nombreux et graves que connaît l'humanité aujourd'hui. Le sommet a salué l'excellent travail de la Malaisie à la tête du Mouvement ces trois dernières années. Notre Mouvement a examiné et dûment soutenu toutes les causes pertinentes et revendications des peuples du Sud.

La promotion du multilatéralisme, l'exigence du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les États ainsi que la pleine réalisation du droit de nos peuples au développement et à la paix sont autant de principes que le sommet a ratifiés en tant que principes du Mouvement, et qu'il faut mettre en œuvre de toute urgence. Les chefs d'État et de gouvernement ont décidé d'œuvrer à la suppression des actes d'agression et autres violations de la paix et au règlement pacifique des différends internationaux.

Ils ont demandé à tous les pays de s'abstenir de recourir à la force ou à la menace de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique des États. Les participants ont encouragé les relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits et de la volonté de tous les peuples de lutter contre l'occupation étrangère. Ils ont prié instamment les pays d'enrichir la coopération internationale en vue de résoudre les graves problèmes économiques, sociaux, culturels et humanitaires que connaît le monde aujourd'hui et de promouvoir le respect des droits de l'homme et les libertés fondamentales de tous dans l'intérêt de tous. On a réaffirmé à la Havane le droit

fondamental et inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination. Les pays non alignés sont tombés d'accord pour dire que la paix et la sécurité mondiales sont aujourd'hui plus menacées que jamais du fait, entre autres, de la tendance croissante de la part des États les plus puissants à recourir à des mesures unilatérales et à la menace de guerres préventives.

Le Mouvement a réaffirmé son attachement au désarmement général et complet, et au désarmement nucléaire en particulier, sous un contrôle international strict et efficace. Il a aussi réaffirmé le droit fondamental et inaliénable de tous les États à la recherche, au développement à la production et à l'utilisations de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, sans aucune discrimination et conformément à leurs obligations internationales respectives. De même, le sommet s'est clairement prononcé contre le terrorisme, l'utilisation de deux poids deux mesures dans les relations internationales, les mesures coercitives unilatérales contre un pays quelconque, les politiques visant à entraîner des changements de régime et l'incapacité des pays développés à faire face à leurs engagements dans les domaines économique et social.

Les chefs d'État et de gouvernement ont réitéré leur objectif de voir parvenir à instaurer un monde pacifique dans lequel tous les pays auront droit à un avenir meilleur, et à un ordre mondial plus juste et plus équitable fondé sur le développement durable de tous les pays. Ils ont réaffirmé que dans sa forme actuelle, la mondialisation perpétue, voire renforce la marginalisation des pays du Sud et ont exigé qu'elle devienne une force positive de changement dans l'intérêt de tous les peuples.

Les participants ont réaffirmé le droit du peuple palestinien à créer son propre État et condamné le Gouvernement israélien pour sa nouvelle escalade de crimes et de massacres dans le bande de Gaza et les autres territoires occupés. Ils ont aussi vigoureusement condamné Israël pour ses actes d'agression impitoyables perpétrés contre le Liban et les graves violations de sa souveraineté et de son intégrité territoriales.

Le sommet a apporté son appui et sa solidarité sans faille au peuple et au Gouvernement boliviens face aux tentatives de déstabilisation organisées de l'extérieur. Il a également fermement appuyé le processus en cours dans ce pays frère, qui vise à garantir les droits véritables de tous les Boliviens et à

exercer en toute souveraineté le contrôle de ses ressources naturelles.

Le Mouvement a examiné avec préoccupation les politiques agressives et la recrudescence des actes qui visent à saper la stabilité de la République bolivarienne du Venezuela et a exprimé son appui au droit inaliénable du peuple vénézuélien de déterminer son propre type de gouvernement et de choisir son système économique, politique et social, sans ingérence étrangère, subversion, coercition ni restriction d'aucune sorte. Les pays non alignés se sont engagés à promouvoir un véritable processus de démocratisation et de réforme de l'ONU et d'y participer afin de mettre un terme au diktat et aux pratiques antidémocratiques du Conseil de sécurité et d'investir l'Assemblée générale du rôle décisif qui lui revient, conformément aux fonctions et pouvoirs qui lui sont dévolus par la Charte des Nations Unies.

Je n'ai mentionné que quelques exemples des positions adoptées au sommet de La Havane sur les sujets les plus variés qui figurent parmi les préoccupations internationales. Les documents adoptés seront officiellement distribués à tous les États Membres de l'ONU. Certaines des décisions adoptées au sommet seront rapidement mises en œuvre à la présente session de l'Assemblée générale.

Cuba est consciente des immenses responsabilités inhérentes à la présidence du Mouvement des pays non alignés à l'un des moments les plus difficiles de l'histoire humaine, alors que l'inégalité et l'injustice sont plus présentes que jamais. Nous ne relâcherons pas nos efforts pour que le Mouvement occupe la place qui peut et doit être la sienne sur la scène internationale compte tenu du nombre de ses membres – 118 pays, soit les deux tiers des Membres de l'ONU – et conformément à son histoire de lutte en faveur des causes les plus justes.

Inaugurant le sixième Sommet du Mouvement des pays non alignés à La Havane, il y a 27 ans, le Président Fidel Castro a dit :

« La lutte pour la paix, pour un ordre économique juste et une solution adaptée aux problèmes urgents auxquels nos peuples sont confrontés, devient selon nous, la question fondamentale qui se pose au Mouvement des pays non alignés. La paix, compte tenu des risques immenses qui la menacent, ne doit pas dépendre uniquement des grandes puissances militaires. La paix est possible, mais la paix mondiale ne peut être

assurée que dans la mesure où tous les pays sont fermement résolus à se battre pour cette cause – pas seulement pour une partie du monde, mais pour tous les peuples du monde. »

Quelques jours plus tard, dans cette même salle, faisant un compte rendu le sommet, le Président Castro a dit :

« Le bruit des armes, du langage menaçant, de l'arrogance dans l'arène internationale doit cesser. C'en est assez de croire que les problèmes du monde peuvent se régler avec des armes nucléaires! Les bombes pourront tuer les affamés, les malades, les ignorants, mais elles ne pourront tuer la faim, la maladie et l'ignorance. Elles ne peuvent non plus tuer la juste rébellion des peuples (...) ». (A/34/PV.31)

Les pays du Sud, unis, œuvreront pour la justice, la paix et le développement de nos pays et du monde entier, convaincus qu'un monde meilleur est possible si nous luttons tous pour y parvenir.

Je voudrais maintenant dire quelques mots au nom du peuple et du Gouvernement cubains. L'exercice par notre peuple de son droit à l'autodétermination est confronté à de nouvelles menaces. Le Gouvernement Bush a renforcé ses mesures hostiles contre Cuba avec l'adoption de nouvelles sanctions économiques qui ne font qu'intensifier ce qui est déjà le blocus le plus long que l'humanité ait jamais connu. Elle impose de nouvelles représailles contre d'autres pays qui ont des relations commerciales avec Cuba, et elle traque avec acharnement les transactions financières réalisées avec notre pays. Le Gouvernement des États-Unis lui-même reconnaît qu'elle emploie plus de moyens pour poursuivre et punir ceux qui ont des relations commerciales avec Cuba que pour surveiller les transactions financières de ceux qui ont attaqué les tours jumelles.

En juin dernier, le gouvernement Bush a approuvé une nouvelle mouture de son dernier plan d'agression et de domination contre notre pays, dans le dessein non seulement de liquider notre révolution, mais aussi de détruire la nation cubaine. En violation des normes et lois internationales, elle accorde un appui financier et matériel sans précédent à des opérations subversives en vue de renverser l'ordre constitutionnel librement choisi par le peuple cubain. Ce complot ourdi contre Cuba contient un chapitre secret.

Les décisions prises renvoient aux actions clandestines menées contre la révolution cubaine, qui comprennent les invasions de mercenaires, les actes terroristes, l'introduction de vecteurs de maladies et d'épidémies dans notre pays et plus de 600 complots visant à assassiner Fidel. Des milliers de Cubains sont morts ou ont été mutilés à vie du fait de cette politique criminelle. Summum de l'hypocrisie et de l'irresponsabilité, le Gouvernement des États-Unis tolère sur son sol et protège les terroristes qui préparent de nouvelles actions contre notre peuple. Tandis qu'il intrigue pour libérer les assassins responsables de crimes monstrueux, tels que le tristement célèbre terroriste international et agent de la CIA, qu'il refuse d'extrader vers le Venezuela, le Gouvernement des États-Unis garde en prison de façon injuste et illégale cinq activistes antiterroristes cubains.

Mais en dépit de tous ces actes d'agression et de ce blocus criminel, le peuple cubain ne sera jamais vaincu. Les efforts internationalistes de Cuba continueront sans entrave. Plus de 30 000 médecins et autres professionnels cubains de la santé sauvent des vies dans 68 pays aujourd'hui. Nous participons à la lutte contre l'analphabétisme sur plusieurs continents. Nous participons à un programme de formation de 100 000 médecins pour le tiers monde, et nous aidons des centaines de milliers de gens dans de nombreux pays à recouvrer la vue grâce à l'Opération Miracle. Ce faisant, nous nous acquittons de notre devoir fondamental de solidarité d'aider tous les peuples du monde.

Cuba fait des progrès et continuera d'avancer et de regarder l'avenir avec optimisme et dans l'unité. Son peuple, éduqué et laborieux, qui considère l'humanité comme sa patrie, luttera main dans la main avec les peuples représentés dans cette assemblée pour conquérir le droit de vivre dans la paix, la justice et la dignité pour tous.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République de Cuba de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Esteban Lazo Hernández, Vice-Président de la République de Cuba, est escorté de la tribune.*

**La Présidente** (*parle en arabe*) : J'invite maintenant S. A. R. le cheikh Tamim bin Hamad Al-Thani, héritier présomptif de l'État du Qatar, à prononcer son allocation.

**Le cheikh Al-Thani** (Qatar) (*parle en arabe*) : D'emblée, je voudrais dire le vif plaisir que j'ai de vous féliciter, Madame la Présidente, à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et unième session. Je vous souhaite plein succès dans votre tâche. Je voudrais également remercier votre prédécesseur, M. Jan Eliasson, de son action pendant la soixantième session de l'Assemblée. Nous disons aussi notre gratitude à M. Kofi Annan, qui a œuvré au renforcement du rôle des Nations Unies.

Au cours du sommet de 2005, la communauté internationale a réaffirmé son attachement au partenariat mondial pour le développement afin de réaliser les objectifs de développement internationalement reconnus. Le système des Nations Unies demeure l'un des piliers les plus solides sur lesquels repose le partenariat international. Je voudrais rappeler ici que l'État du Qatar a toujours été un partenaire actif dans les efforts de développement, en particulier dans la lutte contre la pauvreté, car tous ces efforts ne peuvent qu'avoir des résultats positifs sur la stabilité ainsi que sur la paix et la sécurité internationales.

En 2001, le Qatar a été l'hôte de la Quatrième conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui a abouti à la Déclaration de Doha. Il a aussi été l'hôte du Sommet du Sud, en 2005, au cours duquel S. A. R. le cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, Émir de l'État du Qatar, a lancé son initiative pour établir le Fonds du Sud pour le développement et l'assistance humanitaire. De plus, Son Altesse a réaffirmé la promesse du Qatar d'honorer l'objectif internationalement reconnu de l'aide publique au développement en fonction de son produit national brut. Son Altesse a également offert d'accueillir la première Conférence d'examen de la Conférence internationale sur le financement du développement. Enfin, je suis heureux de pouvoir dire que le Qatar sera l'hôte de la sixième Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies, qui aura lieu du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre prochains.

Je rappelle également que le Qatar a apporté son aide à des opérations d'urgence et de secours en cas de catastrophe, et a souvent contribué aux divers fonds et programmes des Nations Unies.

Nous devons œuvrer au renforcement du rôle de l'ONU, lui imprimer un nouvel élan et apporter notre soutien à ses institutions spécialisées afin qu'elles puissent mener à bien les tâches qui leur ont été

confiées un peu partout dans le monde. Toutefois, si nous voulons que l'Organisation puisse s'acquitter de son rôle, il faut que sa Charte soit respectée. De plus, il faut que nous nous mettions d'accord sur une nouvelle formule pour réformer le Conseil de sécurité et ses méthodes de travail. Il faut que l'Assemblée générale puisse tenir son rôle dans le maintien de la paix, parallèlement au Conseil de sécurité.

Nous avons été scandalisés et stupéfaits de la réaction disproportionnée d'Israël contre le Liban, pays frère, tuant des centaines de civils innocents, détruisant l'infrastructure et laissant des dizaines de villes et villages libanais en ruines. Un quart de la population libanaise a été déplacée, ce qui constitue un véritable crime contre l'humanité.

Le conflit israélo-arabe et la question palestinienne doivent être au premier rang des priorités. Il faut trouver d'urgence un règlement global juste et permanent. La question palestinienne est un exemple des souffrances infligées à un peuple dont les droits légitimes ont été bafoués, question inscrite à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale depuis plus de 50 ans. Il faut donc que la communauté internationale revoie sa position sur une question fondamentale qu'elle n'a pas encore résolue après plus d'un demi-siècle, aggravant encore ainsi la tragédie du peuple palestinien.

Nous avons tous le devoir d'obliger Israël à appliquer les résolutions de l'ONU afin que la légitimité internationale ne puisse être accusée d'être sélective. Le peuple palestinien doit pouvoir exercer son droit à l'autodétermination et à la création d'un État indépendant avec Jérusalem pour capitale.

Un règlement global, pacifique du conflit israélo-arabe doit également se faire sur la base du retrait d'Israël de tous les territoires qu'il a occupés en 1967, y compris le Golan syrien et les fermes libanaises de Chebaa. Nous soulignons également que toute garantie de paix, de sécurité et de stabilité permanentes dans la région passe par un Moyen-Orient exempt d'armes de destruction massive, sans exception.

La situation difficile qui règne en Iraq, pays frère, exige notre coopération afin de l'aider à surmonter cette situation insoutenable et ses répercussions. Nous avons toujours réaffirmé notre attachement à l'unité et à la souveraineté de l'Iraq, aux droits des Iraquiens de vivre dans la dignité et dans la liberté et de reconstruire leur pays, et au droit de l'Iraq de retrouver sa place

bien méritée dans la région et dans la famille des nations.

Nous voulons rendre hommage au Gouvernement soudanais, qui, par ses efforts inlassables, a réussi à instaurer la paix dans le sud du pays. Il poursuit ses efforts sincères pour réaliser la sécurité et la stabilité dans les différentes parties du pays. Nous appuyons pleinement ces efforts et espérons un appui accru de la communauté internationale au Soudan afin qu'il puisse préserver son unité et son intégrité territoriale.

Nous appuyons pleinement les efforts déployés par la Ligue des États arabes pour parvenir à une réconciliation nationale en Somalie et rétablir l'État de droit dans le pays. Nous demandons à la communauté internationale d'appuyer ces efforts afin que la stabilité et la sécurité puissent être rétablies en Somalie.

Nous réaffirmons le rôle important de l'ONU et la nécessité de le renforcer afin qu'elle puisse établir les relations internationales sur une base solide de compréhension et d'intérêts communs. Nous soulignons également combien il est important de régler les différends grâce à une coopération pacifique de tous les États pour mettre fin à la violence et lutter contre le terrorisme. Nous devons éviter de gaspiller nos ressources et notre énergie dans les guerres et les conflits. Nous devons au contraire les canaliser vers le développement et le progrès. Nous attendons avec espoir l'avènement d'un monde nouveau régi par les principes de justice, d'égalité, de liberté, de démocratie et de coexistence pacifique entre les peuples, les nations et les civilisations.

**La Présidente** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. A. R. le cheikh Abdullah bin Zayed Al Nahyan, Ministre des affaires étrangères des Émirats arabes unis.

**Le cheikh Al Nahyan** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Madame la Présidente, j'ai le plaisir, au nom de ma délégation, de vous présenter, à vous et à votre pays frère, le Royaume du Bahreïn, nos sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et unième session. Nous sommes certains que votre vaste expérience nous permettra d'examiner avec sagesse et compétence les questions inscrites à notre ordre du jour, et nous vous souhaitons plein succès.

Nous saisissons également cette occasion pour féliciter votre prédécesseur, M. Jan Eliasson, de la maîtrise avec laquelle il a dirigé la soixantième session

et pour remercier le Secrétaire général Kofi Annan de ses remarquables efforts, qui ont grandement contribué à renforcer le rôle de l'Organisation internationale dans la recherche d'une solution aux problèmes du monde, qui se sont posés pendant son mandat.

En dépit de tous les espoirs que nous avons mis dans la paix et la sécurité collective, le développement, le renforcement des droits de l'homme, l'État de droit et la réforme de l'Organisation des Nations Unies, nous nous réunissons aujourd'hui dans des conditions de sécurité, des conditions politiques et économiques extrêmement tendues, qui ont engendré une pauvreté accrue et des épidémies, et ont empêché les mécanismes de développement durable d'atteindre les objectifs de développement envisagés lors du Sommet de 2005. Au lieu d'intensifier nos efforts pour renforcer les relations internationales et accroître les investissements positifs dans la mondialisation économique, nous avons dû diriger nos efforts vers la recherche de solutions temporaires aux graves menaces qui pèsent sur notre monde aujourd'hui, dans plusieurs régions.

La grande faiblesse qu'accuse le fonctionnement de certains organes de l'Organisation internationale, notamment ceux qui sont chargés du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et en particulier le Conseil de sécurité, nous oblige à revoir la manière dont nous devons réformer ses principales structures, et plus particulièrement le Conseil de sécurité. La plupart des événements récents ont montré son incapacité à prendre les mesures efficaces nécessaires pour arrêter les actes d'agression et mettre fin à l'occupation.

Par conséquent, au moment où nous étudions les propositions du Secrétaire général sur l'évolution des travaux de l'Organisation, nous devons faire en sorte que la réforme soit fondée sur les principes de l'égalité entre les États quant à leurs droits et leurs devoirs, afin que les petits pays et les pays en développement soient mieux représentés au Conseil de sécurité, conformément au principe de répartition géographique équitable. Il faut aussi améliorer les méthodes de travail du Conseil de sécurité pour nous assurer qu'il n'empiète pas sur les prérogatives du Secrétariat, de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, et que le rôle et l'efficacité de ces organes en sortent renforcés.

Les Émirats arabes unis, qui collaborent avec les pays frères du Conseil de coopération du Golfe, la Ligue des États arabes et d'autres groupes pour

soutenir tous les efforts diplomatiques et efforts de médiation visant à maîtriser les foyers de tension et de conflit dans la région du Moyen-Orient, y compris le golfe Arabique, réaffirment la nécessité de renforcer les mesures de confiance fondées sur le principe du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États et de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures. Tout cela fait partie de notre responsabilité commune de maintenir les exigences de la paix, de la sécurité et de la stabilité régionales et internationales.

C'est pourquoi nous demandons à la République islamique d'Iran de faire preuve de bonne volonté dans la recherche d'un règlement juste et durable en ce qui concerne son occupation des trois îles des Émirats arabes unis, la Grande et la Petite-Tumb et Abou Moussa, en répondant à nos initiatives répétées, approuvées par le Conseil de coopération du golfe Arabique, le Conseil de la Ligue des États arabes et la communauté internationale. Ces initiatives demandent que l'on entame des négociations directes et sérieuses sur ce point ou en appelant à l'arbitrage de la Cour internationale de Justice.

Nous sommes en faveur du droit des pays d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques dans le cadre des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Nous envisageons avec optimisme la poursuite des entretiens irano-européens sur la question nucléaire iranienne afin de parvenir à une paix durable et de faire en sorte que la sécurité et la sûreté des peuples et des pays de la région ne soient pas exposées à la menace, au danger ni à de nouveaux affrontements inutiles.

Nous tenons à souligner aussi que la communauté internationale doit aborder cette question avec la plus grande transparence afin d'assurer la mise en œuvre de toutes les résolutions pertinentes de l'ONU, en particulier celles qui demandent la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive, y compris les armes nucléaires, au Moyen-Orient et dans le golfe Arabique. Cela implique qu'Israël devienne partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et soumette toutes ses installations nucléaires au régime des garanties de l'AIEA.

Les Émirats arabes unis appuient le processus politique en Iraq et les efforts de reconstruction, et il espère que les efforts du Gouvernement iraquien mèneront à l'unité nationale, la consolidation de la sécurité et de la stabilité en Iraq et la mise en œuvre des recommandations de la Déclaration d'Abou Dhabi

et de la Conférence de New York sur le Pacte international pour la reconstruction de l'Iraq.

Nous réaffirmons également notre appui total à toutes les mesures régionales et internationales visant à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toute ses manifestations, car il constitue une grave menace à la sécurité et à la souveraineté des États et entraîne inutilement la mort de civils et des dommages matériels. Nous appuyons aussi les efforts déployés pour convoquer une conférence internationale visant à définir ce phénomène, s'attaquer à ses causes et établir des normes de différenciation entre le terrorisme et le droit des peuples à l'autodétermination.

Alors que nous nous efforçons tous de créer un environnement propice à la promotion du dialogue entre les civilisations et au renforcement de la tolérance religieuse, nous avons entendu avec regret et surprise les récentes déclarations du pape Benoît XVI, qui a offert aux extrémistes une occasion de creuser le fossé de l'intolérance et de faire naître des doutes sur les intentions des autres. Si l'on veut promouvoir la compréhension entre les religions et les civilisations, de telles déclarations ne doivent pas se renouveler.

Nous constatons avec une profonde préoccupation l'incapacité de la communauté internationale de résoudre la question palestinienne et d'établir la paix au Moyen-Orient. Cela a encouragé Israël à poursuivre son occupation des territoires palestiniens, des fermes de Chebaa au Liban et du Golan syrien, et à répéter ses agressions à différents niveaux. Par conséquent, nous prions instamment l'ONU de répondre à l'initiative de la Ligue des États arabes, qui demande à l'Organisation internationale de jouer un rôle efficace dans la relance du processus de paix au Moyen-Orient et de reprendre les négociations directes sur tous les plans, conformément aux résolutions qui ont une légitimité internationale et à l'initiative de paix arabe.

Nous affirmons que ce n'est pas en faisant appel à la puissance militaire ou en détruisant délibérément et sans relâche l'infrastructure des territoires palestinien et libanais que l'on consolidera la paix et à la stabilité au Moyen-Orient, mais bien en obligeant Israël à se conformer pleinement aux résolutions internationales, y compris la reprise des négociations avec l'Autorité palestinienne et la libération des milliers de prisonniers palestiniens ainsi que celle des fonds palestiniens. Il est également demandé à Israël d'ouvrir les points de passage pour assurer la livraison de l'aide humanitaire d'urgence au peuple palestinien,

de démanteler les implantations et le mur de séparation, et de se retirer de tous les territoires occupés depuis 1967, y compris Jérusalem-Est, afin que puisse être déclarée la création d'un État palestinien indépendant, avec Al-Qods al-Sharif pour capitale.

Nous saluons les efforts considérables faits par le Gouvernement libanais pour étendre son contrôle sur tout le territoire national, avec l'appui de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). À cet égard, nous exigeons que la communauté internationale intensifie ses pressions sur Israël pour qu'il s'acquitte de ses obligations légales, conformément à la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, y compris le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban, qu'il remette les cartes des mines terrestres et qu'il entame des négociations sur les échanges de prisonniers. Nous affirmons également la nécessité de doubler l'aide internationale pour la reconstruction du Liban.

En ce qui concerne le Soudan, et suite aux circonstances relatives à la résolution 1706 (2006) du Conseil de sécurité, nous avons espéré qu'on aurait donné au Soudan assez de temps pour lui permettre de résoudre la question du Darfour de façon interne. Nous déclarons notre appui aux efforts du Gouvernement soudanais pour trouver une solution durable à cette question. Nous espérons que l'ONU et l'Union africaine continueront à jouer leur rôle positif à cet égard, conformément aux efforts de la Ligue des États arabes, afin de maintenir la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance du Soudan.

Nous demandons que l'on redouble d'efforts pour régler les différends politiques et les conflits en Somalie ou dans d'autres pays d'Afrique, en Afghanistan et dans d'autres régions troublées du monde afin d'empêcher que ne s'attisent davantage les

tensions et les conflits dans ces régions, et d'aider les peuples à réaliser leurs aspirations à une paix, une stabilité et une prospérité permanentes.

Les Émirats arabes unis, qui ont inscrit les objectifs du Millénaire pour le développement dans leur politique de développement et ont beaucoup avancé sur la voie du développement économique et humain, ont accordé une aide généreuse à un grand nombre de pays pauvres ou touchés par des difficultés. Les Émirats arabes unis voudraient à ce sujet souligner que si l'on veut résoudre les problèmes de la pauvreté, des maladies infectieuses, du chômage et des autres problèmes économiques, sociaux et écologiques que connaît le monde depuis si longtemps, la communauté internationale doit mettre au point un mécanisme international efficace qui assure le flux continu de l'aide vers les pays en développement afin de leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie et de construire leurs économies nationales.

Il faut que les États, et plus particulièrement ceux du Groupe des Huit, honorent leurs engagements comme convenu aux conférences internationales, notamment en assouplissant les conditions commerciales imposées aux pays en développement dans leurs efforts pour attirer les capitaux et les investissements étrangers et leur utilisation des technologies avancées à des fins pacifiques, afin de leur éviter la marginalisation et de leur assurer une plus grande participation dans le commerce international.

Enfin, nous espérons que nos débats sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente session auront une incidence positive qui nous aidera à confronter les problèmes de notre époque et nous permettront de redoubler d'efforts pour créer un monde fondé sur les principes de l'état de droit, de la justice, de la tolérance et de la paix.

*La séance est levée à 13 h 20.*